

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/05/2013
Réception par le Prefet : 21/05/2013
Publication : 24/05/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-5-7-1

Séance du vendredi 17 mai 2013

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente ;
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, plus particulièrement son article 10 et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 imposant la passation d'une convention à l'occasion du versement d'une subvention supérieure à 23 000 € en faveur d'organismes de droit privé ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente ;
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-7-3 du 05 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 en faveur du Développement Culturel ;
- VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue et autorise le versement des aides aux projets récapitulés dans les tableaux joints en *annexe 1* à la délibération, au titre des Expressions Artistiques, pour un montant total de 62 000 €, prélevés sur les lignes du budget du Département à raison de :
 - 51 500 € sur le programme D721, imputation 65-311-6574-2347-371
 - 7 000 € sur le programme D721, imputation 65-311-65734-2347-371
 - 3 500 € sur le programme D721, imputation 65-311-65738-2347-371.
- Attribue et autorise le versement des aides aux projets récapitulés dans les tableaux joints en *annexe 2* à la délibération, au titre de l'Enseignement Artistique et Pratique, pour un montant total de 2 800 €, prélevés sur la ligne du budget du Département sur le programme D726, imputation 65-311-6574-2397-371.

- Valide et autorise le Président à signer :
 - la convention d'objectifs et de financement pour 2013 entre le Département et l'Opéra National du Rhin jointe en *annexe 4* ;
 - la convention quadriennale 2013/2016 entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar jointe en *annexe 5*.
- Attribue et autorise le versement des aides aux projets artistiques et culturels récapitulés dans les tableaux joints en *annexe 3* à la délibération, au titre des Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels, pour un montant total de 117 000 €, prélevés sur les lignes du budget du Département à raison de :
 - 31 000 € sur le programme D722, imputation 65-311-6574-2357-371
 - 86 000 € sur le programme D722, imputation 65-311-65734-2357-371.
- Prend acte des renseignements portés sur la liste jointe à la délibération en *annexe 6* qui récapitule les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

FESTIVALS

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2012	Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013	Observations
1	Association HETRE Sainte-Marie-aux-Mines	Festival des Arts de la Rue les 20 et 21 juillet 2013	76 200 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
2	Association Des Mains pour le Dire Colmar	Actions culturelles menées en 2013	29 039 €	3 800 €	2 000 €	2 000 €	
3	MJC Pfastatt	17ème édition du festival "Mom'En Scène" 7 au 9 juin 2013	56 780 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	
4	Association l'Oreille Absolue Hagenthal-le-Bas	4ème édition du Festival "L'Oreille Absolue fait son Cirque" 7 et 8 juin 2013	26 800 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	
5	Association l'Esprit BD Colmar	10ème édition du Festival de Bande Dessinée à Colmar les 4 et 5 mai 2013	39 130 €	3 000 €	1 000 €	1 000 €	

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2012</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013</i>	<i>Observations</i>
6	Association Forum + Altkirch	12ème édition du Festival International du Film à Altkirch du 4 au 14 avril 2013	76 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €	
7	Association des Amis de la Musique Mécanique de Wintzenheim	9ème Festival International de Musique Mécanique de Wintzenheim les 29 et 30 juin 2013	23 300 €	2 000 €	Pas de demande	2 000 €	Subvention allouée en 2011 : 2 000 €
8	Association Arts et Lumières en Alsace Rosheim	21ème édition du Festival "Voix et Route Romane" du 30 août au 15 septembre 2013	237 589 €	10 000 €	9 000 €	9 000 €	
9	Association Festival Callinet Oberhergheim	5ème édition du Festival des Orgues d'Alsace du 24 mars au 8 décembre 2013	61 130 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	
10	Association Lucelle Sonore Lucelle	Festival Franco-Suisse de Musiques Actuelles les 28 et 29 juin 2013 à Lucelle	305 000 €	10 000 €	Pas de demande	4 000 €	Subvention allouée en 2012 au titre des actions transfrontalières et internationales : 3 000 €
11	Office du Tourisme et des Congrès de Colmar	3ème édition du Festival "Colmar Fête le Printemps" du 29 mars au 14 avril 2013	216 320 €	5 000 €	Pas de demande	0 €	Projet déjà soutenu au titre du budget du CDMC
12	Association LIVE Colmar	"Rootstock" Festival les 15 février et 18 mai 2013	75 700 €	5 000 €	Pas de demande	2 500 €	

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2012</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013</i>	<i>Observations</i>
13	Association Epistrophe Mulhouse	Festival "Graffiti #2 Bozar"	36 916 €	4 000 €	Pas de demande	2 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						39 500 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Associations

Imputation : 65-311-6574-2347-371

(D721)

CREATION/DIFFUSION ARTISTIQUES

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2012	Proposition de la 7ème commission du 12/4/2013	Observations
1	Association ACT 2 Mulhouse	Création/diffusion du spectacle "Parcours chorégraphique : déclinaison autour du duo Un R de Rien"	56 480 €	8 000 €	Pas de demande	3 000 €	8 000 € en 2011 pour la pièce "Eloge de la Métamorphose"
2	Compagnie l'Indocile Issenheim	Création/diffusion de la pièce AELLE -Laisse aller les rivières	23 720 €	10 000 €	Pas de demande	2 000 €	
3	Compagnie Le Gourbi Bleu Turckheim	Création/diffusion du spectacle "Le Partage"	15 671 €	1 728 €	2 000 €	1 500 €	
4	Exto-Colossal Colmar (anciennement Ecknobul)	Création/diffusion de la pièce "Sur un air de Jazz de seconde acheté dans une station essence"	133 368 €	3 000 €	Pas de demande	3 000 €	
5	Association Art'Neuf Village-Neuf	Création/diffusion de la pièce théâtrale "Pierre de Hagenbach" de Lina Ritter	60 122 €	3 000 €	Pas de demande	2 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						12 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Organismes publics divers

Imputation : 65-311-65738-2347-371

(D721)

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2012</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 12/4/2013</i>	<i>Observations</i>
1	Groupement d'Intérêt Public - Action Culturelle en Milieu Scolaire (GIP-ACMISA) Strasbourg	Actions menées en matière de soutien aux projets culturels en milieu scolaire	252 315 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						3 500 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Communes

Imputation : 65-311-65734-2347-371

(D721)

FESTIVALS

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2012</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013</i>	<i>Observations</i>
1	Ville de SAINT-LOUIS	30ème édition de la Foire du Livre de Saint-Louis 3 au 5 mai 2013	335 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						7 000 €	

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET PRATIQUE

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Associations

Imputation : 65-311-6574-2397-371

(D726)

STRUCTURES OEUVRANT POUR LA PRATIQUE

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2012	Proposition de la 7ème Commission du 12/4/2013	Observations
1	Fédération des Petits Chanteurs d'Alsace Mulhouse	13ème stage de formation vocale pour chœurs d'enfants du 15 au 21 avril 2013 à Walbourg	27 750 €	1 500 €	0 €	1 000 €	
2	Union Sainte-Cécile Strasbourg	Actions de formations menées en 2013	64 016 €	3 050 €	800 €	800 €	
3	Association des Sociétés Chorales d'Alsace Mulhouse	65ème Concours du Festival de Chant Choral Scolaire le 15 mai 2013 à Mulhouse	20 789 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						2 800 €	

LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Association

Imputation : 65-311-6574-2357-371

(D722)

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2012	Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013	Observations
1	FEDERATION HIERO COLMAR	Reconduction du partenariat entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du CRMA	31 900 €	19 000 €	19 000 €	19 000 €	
2	LEZARD COLMAR	Mise en œuvre du projet artistique et culturel en 2013	193 180 €	14 000 €	11 500 €	12 000 €	
TOTAL DES PROPOSITIONS						31 000 €	

LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS

Commission Permanente du 17 MAI 2013

Communes

Imputation : 65-311-65734-2357-371

(D722)

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévisionnel global</i>	<i>Intervention souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2012</i>	<i>Proposition de la 7ème Commission du 12/04/2013</i>	<i>Observations</i>
1	CENTRE DE RESSOURCES MUSIQUES ACTUELLES DE COLMAR (CRMA) VILLE DE COLMAR	Reconduction du partenariat entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du CRMA	43 300 €	16 000 €	16 000 €	16 000	
2	OPERA NATIONAL DU RHIN STRASBOURG	Projet culturel et pédagogique de l'Opéra du Rhin en 2013	20 987 530 €	180 000 €	80 000 €	70 000	
TOTAL DES PROPOSITIONS						86 000 €	

Conseil Général



Haut-Rhin

**CONVENTION
ENTRE**

LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET L'OPERA NATIONAL DU RHIN

pour

la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action culturelle et pédagogique en 2013

Vu les orientations du Conseil Général pour le développement culturel

Vu le rapport et la délibération n° CG 2012-6-7-3 du 5 décembre 2012 relatifs au Budget Primitif 2013 en faveur du Développement Culturel,

Vu le règlement financier du Département,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal Opéra National du Rhin de 1978,

Vu le projet portant sur l'action culturelle et pédagogique proposé par l'Opéra National du Rhin en 2013,

Vu la demande de l'Opéra National du Rhin en date du 4 juillet 2012.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, ci-après dénommé le Département, représenté par le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la Commission Permanente du 17 mai 2013,

et

L'Opéra National du Rhin, ci-après dénommé "l'Opéra du Rhin" ou "l'Opéra" représenté par sa Présidente Marianna Chelkova

PREAMBULE

L'Opéra National du Rhin, organisé en Syndicat Intercommunal avec les Villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, constitue un pôle à vocation régionale, nationale et internationale de création, formation, production et de diffusion de spectacles lyriques, musicaux et chorégraphiques.

Le projet artistique et culturel de l'Opéra vise à conforter la vocation européenne de l'Opéra et *"en faire un lieu majeur de la scène lyrique européenne"* au sein duquel Colmar se positionnera comme *"un vrai centre d'opéras pour enfants"*.

Soucieux d'ouvrir ses portes au grand public, l'Opéra National du Rhin mène de nombreuses opérations en direction de publics diversifiés notamment en participant ponctuellement à des dispositifs européens ou nationaux ("Tous à l'Opéra") ou en menant régulièrement des actions spécifiques (visites guidées, stages, ateliers de découvertes...).

Son ancrage territorial sur Mulhouse et Colmar permet à l'Opéra d'inscrire son action sur la plupart des territoires de vie du département du Haut-Rhin, en s'appuyant sur des établissements culturels, d'enseignement, de santé ou de solidarité.

Le Département du Haut-Rhin, dont les orientations culturelles se fondent sur la double logique des publics et des territoires, apporte son soutien à la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action culturelle et pédagogique de l'Opéra, dans le cadre du présent accord.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser et d'approuver :

- le volet haut-rhinois de l'action culturelle et pédagogique de l'Opéra National du Rhin en 2013 (**annexe 1**) ;
- les conditions, modalités d'attribution et de versement de l'aide financière du Département destinée à soutenir sa mise en œuvre conformément au budget prévisionnel 2013 (**annexe 2**) ;
- les modalités de suivi et d'exécution de la convention (**article 6**).

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2013 et abroge toute convention en cours ayant le même objet entre le Département et l'Opéra National du Rhin.

Elle ne pourra faire l'objet d'aucune reconduction tacite et reste valable pendant toute la durée des obligations liées au versement de la subvention.

ARTICLE 3 - ORIENTATIONS CULTURELLES DU DEPARTEMENT ET ACTION CULTURELLE ET PEDAGOGIQUE DE L'OPERA DU RHIN (ANNEXE 1)

Les orientations culturelles du Département visent à favoriser l'accès à la culture d'un public le plus large possible et inscrire l'action culturelle dans les territoires en encourageant toute initiative contribuant à :

- l'éducation et la sensibilisation artistique de publics différenciés, notamment ceux relevant des compétences du Département (collégiens, personnes âgées, personnes défavorisées ou empêchées...),
- la valorisation des atouts artistiques des territoires et la structuration culturelle territoriale.

L'Opéra National du Rhin, dans le cadre de son action culturelle et pédagogique, recherche l'accessibilité de sa scène et une compréhension facilitée des arts lyrique, dramatique et chorégraphique par un large public. Dans cette perspective, ses principaux objectifs sont de :

- provoquer la rencontre autour d'un spectacle entre les arts et le public, susciter des interrogations, des surprises ;
- participer à l'éducation artistique, notamment des plus jeunes et les sensibiliser tant au grand répertoire qu'à la musique contemporaine ;

- soutenir l'éducation musicale et artistique délivrée dans le cadre scolaire ;
- initier les publics de demain en leur proposant une culture du spectacle vivant ;
- répondre de manière toujours plus satisfaisante à sa mission de service public.

Au titre de l'action culturelle et pédagogique qu'il met en œuvre dans le Haut-Rhin en 2013, l'Opéra National du Rhin répond aux orientations culturelles du Département, notamment en terme de sensibilisation artistique de publics ciblés (collégiens, personnes âgées, publics relevant des minima sociaux) et d'équilibre territorial.

ARTICLE 4 - MODALITES ET CONDITIONS DES AIDES FINANCIERES

Pour l'exercice 2013, la subvention du Département en faveur du volet haut-rhinois de l'action pédagogique, culturelle et de sensibilisation des publics mise en œuvre par l'Opéra est fixée à 70 000 € (soixante dix mille euros).

Le montant du soutien financier sera crédité sur le compte bancaire de l'Opéra National du Rhin :

Domiciliation	Code établissement	Code guichet	N° compte	Clé RIB	Titulaire
BDF Strasbourg	30 001	00806	C 672 000000	56	06 70 58 Trésorerie principale Strasbourg

Modalités de versement :

La subvention sera versée conformément au règlement financier du Département, selon les modalités suivantes :

- un acompte de 50 % en début d'exercice, sous réserve de la production par le représentant légal de l'Opéra du budget prévisionnel de fonctionnement équilibré ;
- le versement du solde de 50 % au cours du deuxième semestre au vu de la présentation du bilan et compte administratif de l'exercice N-1.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental du Haut-Rhin.

Si le montant des dépenses réelles attestées par l'Opéra National du Rhin est inférieur au montant des dépenses prévisionnelles figurant dans son budget prévisionnel, la subvention versée par le Département pourra être réduite à due concurrence par décision du Président du Conseil Général.

Dans cette hypothèse, le montant définitif de la subvention, tel qu'arrêté dans les conditions précitées, sera notifié à l'Opéra National du Rhin par courrier du Président du Conseil Général.

En revanche, si le montant des dépenses réelles attestées par l'Opéra National du Rhin est supérieur au montant des dépenses prévisionnelles précitées, aucune augmentation du montant de la subvention départementale ne pourra être sollicitée, le montant de cette dernière étant maximal.

En outre, la règle de l'annualité budgétaire s'applique aux subventions de fonctionnement.

En conséquence, si la subvention accordée au titre de la présente convention n'est pas versée dans l'année de son attribution, elle sera automatiquement annulée au 31 décembre de l'année de son vote.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS

L'Opéra National du Rhin s'engage à :

↪ mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du volet haut-rhinois de son action culturelle et pédagogique ;

↪ fournir au Département :

avant le 30 juin 2013

- le budget prévisionnel de fonctionnement équilibré
- le compte rendu moral et financier du volet haut-rhinois de son action culturelle et pédagogique, réalisé en 2012

avant le 1^{er} septembre 2013

- le compte administratif du dernier exercice et le compte d'emploi de la subvention attribuée

↪ aviser le Département de toute modification concernant :

- l'usage de la subvention ; les modalités de contrôle de l'emploi de la subvention se feront conformément aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide) ;
- ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (postales, bancaires...)

↪ mentionner le soutien du Département, dans ses rapports avec les médias et sur les supports de communication relatifs aux actions financées.

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire en demander le remboursement.

ARTICLE 6 - SUIVI ET EXECUTION DE LA CONVENTION

Au cours du premier semestre 2014, un bilan du volet haut-rhinois de l'action culturelle et pédagogique réalisé en 2013 sera présenté par l'Opéra National du Rhin dans le cadre d'une réunion organisée à l'initiative du Département.

ARTICLE 7 - MODIFICATION

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 3.

ARTICLE 8 - RESILIATION

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité, en cas de non respect par l'Opéra National du Rhin de l'une des orientations de la présente convention et notamment de ses articles 3 et 5, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'Opéra National du Rhin n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

Dans ces deux cas, le Département pourra annuler sa subvention, en suspendre le versement ou en demander le remboursement.

Le respect des prescriptions de la présente convention est impératif.

ARTICLE 9 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE – CONTESTATIONS ET LITIGES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Strasbourg mais uniquement après épuisement des voies amiables dont la durée est limitée à 3 mois.

ARTICLE 10 - AUTRES DISPOSITIONS

L'annexe 1 fait partie intégrante de la présente convention.

Elle est établie en 2 originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.
Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

Colmar, le

La Présidente de l'Opéra National
du Rhin

Le Président du Conseil Général
du Haut-Rhin

L'ACTION PÉDAGOGIQUE À L'OnR DANS LE HAUT-RHIN

Depuis de longues années, une politique active à destination des jeunes est en place à l'Opéra national du Rhin. Celle-ci est reconnue, tant à l'échelle régionale (partenariats avec la DRAC Alsace, l'Académie de Strasbourg, le Centre Régional de Documentation Pédagogique, etc.) qu'internationale.

1. Projet artistique et culturel

L'Opéra national du Rhin est une structure culturelle de renommée internationale, qui défend avec passion sa politique culturelle et favorise l'accès d'un plus grand nombre à la culture vivante, notamment les jeunes qui représentent 30 % des spectateurs. Cette mission pédagogique de sensibilisation des publics aux arts lyrique et chorégraphique se double d'une dimension sociale.

Lieu de mixité sociale, l'Opéra peut être un point de rencontre, autant pour les domaines artistiques qu'il touche (le chant, la danse), que pour les activités artisanales qui lui sont spécifiques : ses ateliers (décors, costumes, perruques, accessoires, etc.) sont des faire-valoir pour ceux qui sont invités à approcher la maison. Leur diversité permet des approches variées et profondément adaptées aux différents publics : approche par le biais de nos ateliers (costumes, perruques) pour les élèves des lycées professionnels, partenariat avec le service communication pour les élèves souhaitant se destiner à des carrières sociales d'aide à la personne, rencontre avec les peintres, tapissiers, métalliers pour les élèves en apprentissage, etc.

Les établissements scolaires et associations partenaires sont très différents et n'agissent pas dans les mêmes domaines. Pour chaque parcours, nous mettons en place un projet le plus adéquat possible. Certains ont peur de venir à l'opéra, c'est en les accompagnant que nous pourrions faire disparaître les appréhensions d'un public qui se sent exclu. Certains ne peuvent se rendre à l'Opéra, c'est donc l'Opéra qui vient à eux. Certains ne peuvent assister aux spectacles dans leur forme classique, nous inventons des formes spécifiques.

2. Les parcours pédagogiques

Dans cette perspective d'accompagnement des publics, nous mettons à la disposition et proposons aux professeurs et responsables associatifs différents supports et activités leur permettant de construire et d'étoffer leurs projets de sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique. La venue au spectacle, si elle est l'objectif de tout projet, doit s'accompagner d'une préparation en classe et/ou avec des professionnels de l'OnR.

Nous mettons ainsi à leur disposition différents supports pédagogiques (dossiers pédagogiques, valises pédagogiques, DVD pédagogiques, albums illustrés, films documentaires, fiches métiers) et leur proposons des activités telles que des visites des théâtres, du Centre chorégraphique ou des ateliers de l'OnR (décors, costumes, perruques, etc.), l'accès à des répétitions, à la classe du Ballet, ou encore des rencontres avec des artistes.

Quelques chiffres - Saison 2011-2012

- Près d'une centaine de visites des théâtres de Strasbourg, Mulhouse et Colmar
- Une trentaine de visites des ateliers de décors
- Une trentaine de visites des ateliers de perruques, accessoires et costumes
- Une quarantaine de visites du Centre chorégraphique à Mulhouse

À noter que certains groupes du Haut-Rhin se déplacent à Strasbourg dans le cadre de leur parcours de découverte.

3. Les partenariats pédagogiques

Exemple de collèges avec lesquels nous travaillons régulièrement dans le Haut-Rhin :

Chaque projet de sensibilisation concerne une ou plusieurs classes. À noter que ces parcours comportent systématiquement la venue à un spectacle, en matinée scolaire ou en soirée, l'utilisation de nos supports pédagogiques et éventuellement, en fonction des possibilités de chacun, des activités pédagogiques, telles que la venue à des répétitions ou des visites.

Colmar :

- Collège Hector Berlioz, Colmar
- Institution Saint-Jean, Colmar
- Collège Molière, Colmar
- Collège Pfeffel, Colmar
- Collège Victor Hugo, Colmar

Mulhouse :

- Collège Bel Air, Mulhouse
- Collège Saint-Exupéry, Mulhouse
- Collège Jean Macé, Mulhouse
- Collège Wolf, Mulhouse
- Collège Jeanne d'Arc, Mulhouse

- Collège Léon Gambetta, Riedisheim
- Collège épiscopal de Zillisheim
- Collège des Ménétriers, Ribeauvillé
- Collège Robert Schuman, Saint Amarin
- Collège Martelot, Orbey
- Collège Sainte Marie, Ribeauvillé
- Collège de Fortschwihhr
- Collège Jean Mermoz, Wittelsheim
- Collège Théodore Monod, Ottmarsheim
- Collège Lucien Herr, Altkirch
- Collège Jean Georges Reber, Sainte Marie aux Mines
- Collège Charles Walch, Bischwiller-les-Thann
- Collège de Bourtzwiller
- Collège Hartmann, Munster
- Collège Jacques Prévert, Wintzenheim
- Collège Robert Schumann, Volgelsheim
- Collège Jean Monnet, Dannemarie
- Collège Frédéric Hartmann, Munster
- Collège de Ferrette
- Collège Jules Verne, Illzach
- Collège Emile Zola, Kingersheim

Quelques projets emblématiques :

L'OnR au REP Les Coteaux (collège et écoles primaires), Mulhouse :

- Partenariat culturel très riche avec l'OnR depuis 2005 : concerne 8 classes en 2012-2013
- Activités : représentations en matinée scolaire à Mulhouse, répétitions, visites, exploitation de la valise pédagogique, rencontres avec des artistes, etc.

L'OnR et le Collège Pfeffel, Colmar :

- Partenariat culturel très riche avec l'OnR depuis 2007 : concerne plus de 500 élèves de primaire et de collège en 2012-2013

- Activités : représentations en matinée scolaire à Colmar, répétitions, interventions de chanteurs et de danseurs dans les classes.

L'OnR et le Collège Wolf (Mulhouse) :

- Sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique autour de quatre spectacles : *Peer Gynt*, *Don Quichotte*, *La Folie dans la danse* et *Owen Wingrave*
- Projet d'école : acquisition des compétences (domaines artistique, langagier et comportemental)
- Disciplines concernées : français, éducation musicale, EPS et arts plastiques
- Activités : représentations en matinée et en soirée à Mulhouse, diverses restitutions et ateliers de pratique dans l'établissement.

Quelques chiffres - Saison 2011-2012

- 7 978 jeunes de - 26 ans ont assisté à nos spectacles à **Colmar et à Mulhouse**, en soirée et en matinée scolaire
- Fréquentation jeunes de - 26 ans **dans les trois villes** : 30.46 %

4. L'action culturelle

L'OnR à l'hôpital de jour de Colmar

- Le concept : permettre à un public autiste (hôpital de jour rattaché au Centre hospitalier de Rouffach) l'accessibilité à une structure culturelle comme l'Opéra national du Rhin, et l'accompagner dans les domaines lyrique et chorégraphique. Au travers de rencontres avec des artistes, d'échanges, en assistant à des répétitions et à des représentations.

- Le projet 2012-2013 :

- 1^e étape : Au Centre Hospitalier de Rouffach, séance avec Pasquale Nocera, danseur au Ballet de l'Opéra national du Rhin, afin de favoriser l'expression corporelle par un investissement personnel de chacun des participants.
- 2^e étape : Assister à une répétition au Théâtre municipal de Colmar.
- 3^e étape : Assister au concert apéritif *Massenet forever* le 8 novembre et/ou *Saxovoce*, le 3 avril à 12h30 au Théâtre municipal de Colmar

L'OnR et le centre psychothérapeutique de Thann (rattaché au Centre hospitalier de Rouffach)

- Le concept : permettre à un groupe de patients l'accessibilité à une structure culturelle comme l'Opéra national du Rhin, et l'accompagner dans les domaines lyrique et chorégraphique. Au travers de rencontres avec des artistes, d'échanges, en assistant à des répétitions et à des représentations.

- Le projet 2012-2013 :

- 1^e étape : Au centre psychothérapeutique de Thann, séance avec Pasquale Nocera, danseur au Ballet de l'Opéra national du Rhin, afin de favoriser l'expression corporelle par un investissement personnel de chacun des participants.
- 2^e étape : Assister à une représentation du ballet *La Folie dans la danse* et/ou *Don Quichotte* et/ou *Peer Gynt* (dates à convenir)
- 3^e étape : Assister à une répétition-rencontre avec les chanteurs de l'Opéra Studio à la Manufacture de Colmar (date à convenir)
- 4^e étape : Assister au concert apéritif *Massenet forever* le 8 novembre au Théâtre municipal de Colmar
- 5^e étape : Assister à une représentation d'*Owen Wingrave* au Théâtre de la Sinne (date à définir)

L'OnR et le centre psycho- thérapeutique de jour de Mulhouse

- Le concept : permettre à un groupe de patients l'accessibilité à une structure culturelle comme l'Opéra national du Rhin, et l'accompagner dans les domaines lyrique et chorégraphique. Au travers de rencontres avec des artistes, d'échanges, en assistant à des répétitions et à des représentations.

- Le projet 2012-2013 :

- 1^e étape : Au centre psychothérapeutique de jour, séance avec Pasquale Nocera, danseur au Ballet de l'Opéra national du Rhin, afin de favoriser l'expression corporelle par un investissement personnel de chacun des participants.
- 2^e étape : Assister à une représentation du ballet *La Folie dans la danse* et/ou *Don Quichotte* et/ou *Peer Gynt* (dates à convenir)

Ce partenariat se traduira également par la mise à disposition de places au tarif préférentiel de 6,50 € pour les patients pour *Die Zauberflöte* et *La Folie dans la danse* et/ou *Don Quichotte* et/ou *Peer Gynt* (dates à convenir)

L'OnR et les aînés

Permettre la création et le maintien de liens sociaux, favoriser l'épanouissement personnel par la vie de groupe : tels sont les objectifs de l'Espace Bel Age (Colmar) et de la Maison du temps libre (Mulhouse). L'Opéra national du Rhin accueille en partenariat avec ces associations des groupes de personnes âgées qui viennent voir nos spectacles, notamment lors des représentations jeune public. Car le maintien des liens intergénérationnels entre nos aînés et nos plus jeunes est lui aussi essentiel.

L'OnR et l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI)

L'Opéra s'engage à favoriser l'accès à la culture musicale de personnes en parcours d'insertion et de leur famille (conjoint et enfants) dépendant de structures d'insertion adhérentes à l'association ASTI. Cette démarche se traduira par des rencontres et des échanges avec les artistes ou le personnel de l'Opéra national du Rhin.

Cette saison le projet s'articule autour de l'opéra de Benjamin Britten, *Owen Wingrave*, selon le programme suivant :

- 1^e étape : Présentation de l'œuvre à partir des différents documents et supports mis à disposition par l'Opéra national du Rhin.
- 2^e étape : Rencontre et échange avec un ou plusieurs artistes de l'Opéra Studio.
- 3^e étape : Assister à une répétition des chanteurs de l'Opéra Studio.

Nous mettons à la disposition de l'Association, pour chaque spectacle choisi, 15 places à un tarif préférentiel (5 €, 6 € ou 6,50 € selon les spectacles). Le projet 2012-2013 inclut quatre concerts apéritifs, un opéra et un ballet jeune public.

Les établissements de soin

- Association Les Papillons blancs (handicap mental)
- Institut médico pédagogique « Le Phare » à Illzach
- Institut de pédagogie curative « Le Champ de la Croix » à Orbey

5. La formation des enseignants et des étudiants

En partenariat avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), le Rectorat et l'Inspection académique, des journées de sensibilisation à l'opéra et au ballet sont organisées. Les enseignants sont ainsi invités à une courte initiation qui leur permet de découvrir les bases de la sensibilisation aux arts lyrique et chorégraphique.

- Vendredi 11 janvier 2013 : formation autour du ballet
- Vendredi 8 mars 2013 : découverte de l'opéra

Des formations dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts sont également organisées, sur demande.

6. Bilans quantitatifs

- Bilan de fréquentation jeune public : saison 2011-2012

En 2011-2012, 2 320 jeunes de - 26 ans ont assisté aux spectacles de l'OnR présentés à Colmar, soit 38.28 % du taux de fréquentation globale.

En 2011-2012, 5 658 jeunes de - 26 ans ont assisté aux spectacles de l'OnR présentés à Mulhouse, soit 27.32 % du taux de fréquentation globale.

- Les spectacles jeune public : saison 2012-2013

Spectacle	Représentations scolaires		Jeunes spectateurs concernés	Représentations tout public		Spectateurs concernés
	Colmar	Mulhouse		Colmar	Mulhouse	
<i>Blanche-Neige</i>	3	2	2 200	1	2	1 514
<i>Don Quichotte</i>		1	600			
<i>La Folie dans la danse</i>	1	1	665			
<i>Peer Gynt</i>	2	2	1 557	2	2	692
TOTAL	6	6	5 022	3	4	2 206

(N.B. : Chiffres de remplissage au 19 décembre 2012)

- Les actions d'accompagnement

Les spectacles en soirée

27 groupes scolaires du secondaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2012-2013, à des spectacles de l'Opéra national du Rhin en soirée, au milieu d'un public d'adultes.

(N.B. : État des réservations au 19 décembre 2012)

Les spectacles scolaires

- 30 groupes scolaires du primaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2012-2013, à des spectacles scolaires.

- 21 groupes scolaires du secondaire du Haut-Rhin ont assisté ou assisteront, en 2012-2013, à des spectacles scolaires.

(N.B. : État des réservations au 19 décembre 2012)

Autres actions

Cette saison encore, de nombreux groupes scolaires du primaire et du secondaire du Haut-Rhin visiteront le Théâtre de la Sinne et le Centre chorégraphique de Mulhouse, ou encore assisteront à une séance de travail des danseurs du Ballet de l'Opéra national du Rhin. Ils pourront également assister aux répétitions de *Blanche-Neige* et de *Owen Wingrave* à Colmar.

Valorisation des projets d'action pédagogique et culturelle
mis en place par l'Opéra national du Rhin

Saison 2012-2013

1. ACTION PEDAGOGIQUE - PROJETS CONVENTIONNES

- > Réseau Pfeffel à Colmar
- > Les Coteaux à Mulhouse
- > Invitations à des spectacles, visites du théâtre, des ateliers de fabrication de décors, venue à des répétitions, découverte du Centre chorégraphique à Mulhouse, ateliers et interventions dans les classes, prêt de matériel pédagogique (DVD et valise pédagogique notamment).

BUDGET GLOBAL : 15 000 €

2. ACTION PEDAGOGIQUE - AUTRES PROJETS avec les écoles, collèges et lycées du Bas-Rhin

- > Projets menés avec les groupes scolaires du Bas-Rhin autour des spectacles de l'Opéra national du Rhin : venue à des répétitions, rencontres avec les artistes, visites des théâtres et du Centre chorégraphique, ateliers de pratique dans les écoles, collèges et lycées du Bas-Rhin, etc.

BUDGET GLOBAL : 17 000 €

3. ACTION CULTURELLE AU SEIN DE L'OnR

- > Accueil de groupes à des répétitions, visites des théâtres, présentation des spectacles par des artistes de l'Opéra national du Rhin et invitations à des spectacles
- > Publics handicapés (tous types de handicaps) : Association Les Papillons blancs, IMP Le Phare (Illzach), IMP Le Champ de la Croix (Orbey), etc.
- > Publics en réinsertion sociale et professionnelle

BUDGET GLOBAL : 17 000 €

4. ACTION CULTURELLE DELOCALISEE

- > Ateliers de pratique menés par des professionnels de l'OnR au sein des structures
- > Fort partenariat avec l'Hôpital de jour de Colmar : projet autour de la danse, atelier de développement corporel et venue au spectacle
- > Partenariat avec l'Association « Sourire ensemble » : atelier d'expression corporelle, venue aux spectacles et séance de travail des danseurs du Ballet de l'OnR
- > Interventions diverses dans les maisons de retraite et les structures accueillant des personnages âgées : Maison du temps libre (Mulhouse) et Espace Bel âge (Colmar).

Venue également de ces personnes à de nombreux spectacles de la saison et rencontre avec les artistes.

BUDGET GLOBAL : 5 000 €

5. LA FORMATION (enseignants, étudiants et médiateurs culturels)

> **Participation à la semaine de formation autour de l'opéra des IUFM dans le cadre de leur** semaine culturelle

> Formations autour de l'opéra et du ballet à destination des enseignants, en partenariat avec le Rectorat et dans le cadre du développement de l'Histoire des arts dans les collèges et lycées

> Formation des bibliothécaires

BUDGET GLOBAL : 5 000 €

6. VALORISATION PLACES DE SPECTACLES

Places plein tarif accordées aux tarifs préférentiels de 5 €, 6 € ou 6,50 € selon les spectacles.

Concerne les concerts apéritifs, les opéras et les ballets

BUDGET GLOBAL : 11 000 €

BUDGET PRIMITIF 2013 - RECAP GENERALE

	TOTAL O.N.R.	OPERA + RECITAL + JEUNE PUBLIC	BALLET	STUDIO	ECOLE MASQUES	Verif
DEPENSES :						
Enveloppe artistique :	6 604 264	5 668 329	462 564	473 371		
Enveloppe artistique induite :	2 249 536	1 918 800	330 736	0		
Total artistique :	8 853 800	7 587 129	793 300	473 371		
Verif ligne 12 + 14	8 853 800	7 587 129	793 300	473 371		
Delta	0	0	0	0		
Enveloppe permanente :	12 586 800	8 784 830	3 665 992	139 513	6 465	
(Y compris Investissement)						
TOTAL DEPENSES :	21 440 600	16 371 959	4 449 292	612 884	6 465	0
Pourcentage :						
RECETTES :						
Recettes propres :	3 218 389	2 657 911	529 978	30 500	0	
Subventions :	16 612 211	12 426 048	3 597 314	582 384	6 465	
Atténuation de charges :	1 610 000	1 288 000	322 000	0	0	
TOTAL RECETTES :	21 440 600	16 371 959	4 449 292	612 884	6 465	0
ECART :	0	0	0	0	0	0

CONVENTION 2013/2016

portant sur la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Centre de Ressources Musiques Actuelles (CRMA) de Colmar

Vu les orientations du Conseil Général pour le développement culturel ;

Vu le rapport d'orientation et la délibération n° CG 2012-6-7-5 du 5 décembre 2012 relatifs au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques 2013-2017 ;

Vu le rapport et la délibération n° CG 2012-6-7-3 du 5 décembre 2012 relatifs au Budget Primitif 2013 en faveur du Développement Culturel ;

Vu la convention 2009/2012 du 23 novembre 2009 entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar portant sur le projet artistique et culturel du Centre de Ressources des Musiques Actuelles Colmar ;

Vu le rapport d'évaluation réalisé par le Service du Développement Culturel du Département, communiqué à la Commission Permanente du 16 novembre 2012 ;

Vu le projet artistique et culturel du CRMA pour les années 2013 à 2016 ;

Vu les demandes de subventions présentées par la ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar en date du 12 mars 2013 ;

Vu les statuts de la Fédération Hiéro Colmar en date du 24 septembre 2009 ;

Vu le règlement financier du Département ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit entre :

D'une part :

Le Département du Haut-Rhin, **ci-après dénommé le Département**, représenté par le Président du Conseil Général, M. Charles BUTTNER, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du 17 mai 2013,

Et d'autre part,

La Ville de Colmar, **ci-après dénommée la Ville**, représentée par son Maire, M. Gilbert MEYER, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2013,

et

L'association Fédération Hiéro Colmar, **ci-après dénommée l'Association ou la Fédération Hiéro Colmar**, représentée par son Président M. Nicolas JEANNIARD, habilité par délibération du Conseil d'Administration du 11 mai 2009.

Préambule

Le Département et la Ville de Colmar se sont engagés en faveur du développement des musiques actuelles au titre de leurs politiques respectives. Pour le Département, cet engagement s'inscrit dans ses priorités pour une culture diversifiée, accessible à tous et dans les orientations de son Schéma des Enseignements artistiques, déclinaison de sa compétence obligatoire en matière d'éducation artistique et de transmission des savoirs. Ils ont souhaité ainsi encourager particulièrement la structuration du milieu, l'éducation et la sensibilisation des publics sur ce champ artistique, notamment en mettant en place un Centre de Ressources Musiques Actuelles (CRMA) à Colmar.

Dans ce contexte, le Département et la Ville se sont associés à la Fédération Hiéro Colmar candidate pour assumer, en concertation avec l'équipe municipale du Grillen, les missions du CRMA, déclinées dans un projet culturel dont la mise en œuvre a été soutenue à travers une convention d'objectifs conclue entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro pour les années 2009/2012.

Arrivée à terme fin 2012, la convention de partenariat a fait l'objet d'un bilan évaluatif qui a notamment relevé que cette structure a pris ses marques dans le paysage culturel colmarien et régional en contribuant à l'équilibre social, économique et culturel du territoire.

Par ailleurs, l'étude a souligné que la co-animation du CRMA, d'abord source de difficultés, s'était révélée être un atout, les compétences propres à chaque équipe ayant permis de couvrir une large palette de services et répondre aux demandes de publics différenciés, avec des actions ciblées telles que l'accompagnement des groupes, les projets éducatifs de sensibilisation ou l'accès à la scène des artistes, professionnels ou amateurs.

Face au constat d'une activité très dense, l'étude a notamment préconisé qu'à l'avenir, le CRMA rééquilibre ses interventions et se recentre autour de une à quelques actions par mission, que le bilan a permis d'identifier comme pertinentes.

Enfin, l'analyse a également mis en relief que l'adéquation de l'activité aux moyens humains, techniques et financiers ainsi que l'accroissement de la lisibilité et la visibilité du CRMA auprès des acteurs des Musiques Actuelles et de la population, seraient des éléments essentiels à la consolidation et la pérennisation de la structure.

Sur la base de cette analyse et de ses conclusions, le CRMA de Colmar a élaboré un projet artistique et culturel fixant les objectifs de son activité de 2013-2016, que le Département et la Ville s'engagent à soutenir dans le cadre de la présente convention.

Article 1 - Objet de la convention :

La présente convention a pour objet de préciser et d'approuver :

- le projet artistique et culturel du CRMA de 2013 à 2016 (annexe 1) ;
- les conditions, modalités d'attribution et de versement de l'aide financière du Département et de la Ville destinée à soutenir le projet artistique et culturel du CRMA conformément aux budgets prévisionnels de l'association et de la Ville (budget prévisionnel 2013 en annexe 2) ;
- les modalités de suivi et d'évaluation de la convention (annexe 3).

Article 2 - Durée de la convention :

La présente convention est conclue pour une durée de quatre années, à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016, et abroge toute convention en cours ayant le même objet entre le Département, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar.

Elle ne pourra faire l'objet d'aucune reconduction tacite et reste valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions.

Article 3 – Orientations des partenaires :

Le Département, dont les orientations culturelles s'inscrivent dans ses missions essentielles que sont l'équité territoriale et l'équilibre social, entend garantir une diversification de l'offre culturelle et en faciliter ses voies d'accès, sur l'ensemble du territoire.

La Ville de Colmar, soucieuse de diversité culturelle et en concertation avec les associations de musiques actuelles organisatrices de concerts, s'est dotée dès 1998 d'un équipement dédié à la diffusion des musiques actuelles et à l'accompagnement des pratiques. Elle s'est associée à la démarche du Département proposant la mise en place d'un Centre Ressources Musiques Actuelles à Colmar et a réalisé en 2011, sur le site du Grillen, d'importants travaux de restructuration des bâtiments, dans l'objectif de donner un nouvel élan aux musiques actuelles sur son territoire, consolider le milieu associatif et mieux répondre aux demandes des publics.

La Fédération Hiéro Colmar, association active dans le champ des musiques actuelles, mène de nombreuses actions tant au niveau de la ressource, de la diffusion, de la sensibilisation, de la création et de l'accompagnement des musiques actuelles. Cette activité vise prioritairement au développement et à la promotion des musiques actuelles sur Colmar et sa région.

Le projet artistique et culturel du CRMA intègre ces logiques culturelles.

Article 4 - Projet artistique et culturel du CRMA :

Le projet artistique et culturel du CRMA (annexe1) est assumé, en concertation et selon leurs compétences propres, par la Fédération Hiéro Colmar et l'équipe municipale du Grillen.

Il définit les grandes lignes de l'activité de cette structure de 2013 à 2016 qui concourt globalement à la dynamisation et la structuration du milieu des musiques actuelles et à travers laquelle les partenaires rechercheront plus particulièrement à :

- optimiser l'accueil du public dans un espace dédié aux musiques actuelles à présent bien identifié, adapté et équipé ;
- consolider la fonction ressources en proposant au public une information exhaustive, actualisée et adaptée à la diversité de ses demandes ;
- sensibiliser les publics aux musiques actuelles, avec, pour le Département, une attention particulière à porter aux collégiens ;
- contribuer, par toute action, à la prévention des risques auditifs ;
- accompagner et conseiller les artistes, professionnels ou amateurs ;
- favoriser l'appropriation de la scène des groupes régionaux professionnels ou amateurs ;

- qualifier les pratiques amateurs avec, le cas échéant, leur accompagnement vers la professionnalisation, dans la logique des objectifs du Schéma de Développement des Enseignements Artistiques 2013-2017 ;
- contribuer à la consolidation du milieu associatif sur le territoire colmarien ;
- s'inscrire dans des réseaux d'acteurs agissant sur le territoire local, régional et, le cas échéant, national.

Article 5 – Engagement du Département et de la Ville :

5.1 Département :

Le Département s'engage à soutenir et financer le projet artistique et culturel du CRMA de Colmar de 2013 à 2016 tel que défini en annexe 1, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits correspondants à son budget.

Dans ce cadre, il alloue 35 000 € en 2013 dont :

- 16 000 € à la Ville de Colmar, pour le Grillen
- 19 000 € à la Fédération Hiéro Colmar

Pour les années 2014, 2015 et 2016, le Département déterminera annuellement son concours financier au vu du budget prévisionnel du CRMA pour l'exercice en cours, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants à son budget.

L'octroi de ces subventions annuelles pour 2014, 2015 et 2016 prendra la forme d'une délibération du Conseil Général ou de la Commission Permanente.

Leur attribution et versement s'effectueront sous réserve du respect par l'Association et la Ville du contenu de la présente convention, dont les clauses continueront à s'appliquer pleinement et dans le respect du règlement financier départemental en vigueur au moment de leur octroi.

Modalités de versement :

Conformément au règlement financier départemental, chaque subvention annuelle fera l'objet d'un versement unique en début d'exercice, sous réserve de la présentation des demandes de la Ville et de la Fédération Hiéro Colmar accompagnées du budget prévisionnel de fonctionnement équilibré du CRMA.

Si le montant des dépenses réelles attestées par l'Association et/ou la Ville est inférieur au montant des dépenses prévisionnelles figurant dans leurs budgets prévisionnels, les subventions versées par le Département pourront être réduites à due concurrence par décision du Président du Conseil Général.

Dans cette hypothèse, le montant définitif des subventions, tel qu'arrêté dans les conditions précitées, sera notifié à l'Association et/ou la Ville par courrier du Président du Conseil Général.

En revanche, si le montant des dépenses réelles attestées par l'association et la ville est supérieur au montant des dépenses prévisionnelles précitées, aucune augmentation du montant des subventions départementales ne pourra être sollicitée, le montant de ces dernières étant maximal.

En outre, la règle de l'annualité budgétaire s'applique aux subventions de fonctionnement. En conséquence, si les subventions accordées au titre de la présente convention ne sont pas versées dans l'année de leur attribution, elles seront automatiquement annulées au 31 décembre de l'année de leur vote.

Les subventions seront créditées :

↳ pour la Ville :

Domiciliation	Code Etab	Code Guichet	N° de compte	Clé Rib	Titulaire
Banque de France	30001	00307	C6800000000	91	Trésorerie Principale Municipale de Colmar

↳ pour la Fédération Hiéro Colmar :

Domiciliation	Code Etab	Code Guichet	N° de compte	Clé Rib	Titulaire
Caisse d'Epargne d'Alsace	16705	09017	08770759400	34	Fédération HIERO Colmar

Le comptable assignataire de la dépense est le Payeur Départemental.

5.2 Ville de Colmar :

La Ville de Colmar soutient le projet culturel du CRMA par la mise à disposition de locaux spécifiquement dédiés au CRMA dans le cadre de l'extension du Grillen réalisée en 2011.

Outre cette participation locative au projet, la Ville de Colmar se dotera d'un budget de fonctionnement et d'investissement sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget municipal pour les actions échelonnées de 2013 à 2016 selon le tableau ci-dessous :

CRMA	2013	2014	2015	2016
Fonctionnement (TTC)	29 700 €	29 700 €	29 700 €	29 700 €
Investissement (TTC)	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Total	31 700 €	31 700 €	31 700 €	31 700 €

Article 6 – Obligations de la Ville de Colmar et de la Fédération Hiéro Colmar :

La Ville en lien avec le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar s'engagent à :

- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique et culturel du CRMA de Colmar dans le cadre d'une organisation concertée des équipes du Grillen et de l'Association ;
- faire mention du soutien du Département, notamment au moyen de son logo, dans leurs rapports avec les médias et sur tous les supports de communication relatifs aux actions financées ;
- coopérer aux travaux de tout organisme de contrôle désigné par le Département ;
- adresser au Département en début d'exercice un budget prévisionnel de fonctionnement du CRMA, le programme d'actions de l'année à venir ainsi que leur répartition entre le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar ;
- fournir, chaque année, avant le 30 juin :
 - un bilan d'activité et financier des actions mises en œuvre dans le cadre du projet artistique et culturel au titre de l'année précédente ;
 - un état du personnel en service au CRMA relatif à l'année précédente.

➤ aviser le Département de toute modification concernant l'usage des subventions et faciliter tout contrôle que le Département souhaiterait opérer concernant cet usage, notamment en permettant l'accès le plus large aux documents administratifs et comptables pertinents.

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

La Fédération Hiéro Colmar s'engage à :

- transmettre au Département et à la Ville le compte d'emploi des subventions attribuées, certifiées par un commissaire aux comptes ;
- aviser le Département et la Ville des modifications relatives à :
 - ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (bancaires, postales...).

Article 7 – Comité de suivi et bilan évaluatif :

Comité de suivi :

Il est institué un comité chargé du suivi de l'exécution de la présente convention.

Il est composé des représentants du Département, de la Ville de Colmar, du Grillen et de la Fédération Hiéro Colmar et se réunit au moins une fois par an à l'initiative du Département.

Ce comité est informé des activités du CRMA de l'année écoulée, des orientations pour l'année à venir et des actions qui seront réalisées avec les subventions des partenaires.

Bilan évaluatif :

Au cours du premier semestre 2016 et préalablement à la procédure de reconduction mentionnée à l'article 9, un bilan évaluatif du partenariat et des actions conduites au cours de la période de la présente convention sera mise en œuvre par le Département, en lien avec la Ville et l'Association, sur la base des indicateurs précisés en annexe 3.

Les conclusions du bilan évaluatif réalisé permettront d'envisager l'évolution du partenariat pour les années suivantes.

Article 8 – Modification :

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 3.

Article 9 – Reconduction de la convention :

Avant la fin du premier semestre 2016, les signataires se concerteront afin d'étudier les modalités d'évolution du partenariat sur la base de l'évaluation prévue à l'article 7.

Article 10 – Résiliation :

En cas de force majeure, la présente convention se trouverait résiliée de plein droit et sans indemnités d'aucune sorte.

En cas de non respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs de la présente convention, et dès lors que les mesures appropriées n'auront pas été prises par celle-ci à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure, la convention pourra être résiliée de plein droit.

Dans les deux cas, le Département du Haut-Rhin pourra suspendre le versement de ses subventions, voire les annuler et demander le remboursement des sommes versées.

Article 11 – Sanctions :

Le respect des prescriptions de la présente convention est impératif.

En cas de non respect des dispositions de la présente convention, d'inexécution ou de modification substantielle de ses conditions d'exécution par la Ville et/ou l'Association sans l'accord écrit du Département, ou de retard significatif dans son exécution, le Département pourra suspendre le montant des subventions qu'il a attribuées, voire le diminuer ou l'annuler, après examen des justificatifs présentés par la Ville et/ou l'Association, et exiger, le cas échéant, le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention. La Ville et/ou l'Association devront cependant en être préalablement informées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cependant, aucune diminution ou suspension du versement des subventions ne pourra être opérée sans que la Ville et/l'Association n'aient été mises en demeure par le Département, par lettre recommandée avec accusé de réception, de se conformer à leurs obligations ou, à défaut, de présenter leurs observations, dans un délai qui ne saurait être inférieur à 15 jours.

Article 12 – Compétence Juridictionnelle – Contestations et litiges :

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Strasbourg mais uniquement après épuisement des voies amiables dont la durée est limitée à 6 mois.

Article 13 – Autres dispositions :

La présente convention comprend 3 annexes. Elle est établie en trois exemplaires originaux.

Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

A.....le2013,

LE MAIRE DE COLMAR

Gilbert MEYER

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
DU HAUT-RHIN**

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION FEDERATION HIERO COLMAR

Nicolas JEANNIARD



Centre de Ressources de Musiques Actuelles de Colmar

PROJET CULTUREL DE LA FÉDÉRATION HIÉRO COLMAR EN PARTENARIAT AVEC LE GRILLEN 2013 - 2016

Fédération Hiéro Colmar

7 rue de la Lauch

68000 Colmar

03 89 41 19 16

Grillen

19 rue des Jardins

68000 Colmar

03 89 21 61 80

SOMMAIRE

PREAMBULE

EXTRAITS DU BILAN CRMA 2009-2012

A - OBJECTIFS DU CENTRE DE RESSOURCES MUSIQUES ACTUELLES

B - LES MISSIONS

1 - MISE EN RESEAU ET PARTENARIATS

2 - LE PÔLE RESSOURCES

2.1 - LA VEILLE D'INFORMATION

2.2 - L'INFORMATION

2-2-1 La journée d'information

2-2.2 Le Centre de documentation

2.2.3 Le site Internet et la lettre d'information ou Newsletter

2.3 - LES RENCONTRES DEBATS

3 - LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

3.1 - LA SENSIBILISATION AU SPECTACLE VIVANT ET A SON ENVIRONNEMENT

3.2 - SENSIBILISATION AUX RISQUES AUDITIFS

3-3 - SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX MUSIQUES ACTUELLES ET A L'ENVIRONNEMENT DU SPECTACLE

4 - L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

4.1 - LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

4.1.1 - L'utilisation ponctuelle d'espaces et d'outils partagés -

4.1.2 - L'enregistrement

4.1.3 - Les formations

4.2 - LE SOUTIEN AUX PROJETS DES ARTISTES ET/OU GROUPES DE MUSIQUES ACTUELLES

4-2.1 - Les entretiens personnalisés et l'accompagnement de groupes "pré-professionnels"

4.2.2 - Résidences de création

5- LA DIFFUSION

C - PROPOSITIONS D'ACTIONS

D - ANNEXES

1 - REPARTITION DES ACTIONS ENTRE LE GRILLEN ET HIERO COLMAR

PREAMBULE

Le CRMA, une structure qui prend ses marques dans le paysage culturel colmarien et régional

Depuis 2009, la Fédération Hiéro et le Grillen, salle des musiques actuelles de la Ville de Colmar, co-animent le Centre de Ressources de Musiques Actuelles de Colmar, avec comme objectif commun de soutenir le développement de la scène régionale mais aussi de favoriser l'accès à l'information et aux savoirs à un large public.

Par la mise en place de nombreuses actions de 2009 à 2012, le CRMA de Colmar a répondu à une forte demande d'acteurs culturels locaux, autant de groupes que de labels ou d'associations, confrontés à l'évolution des pratiques amateurs et professionnelles.

En prenant en compte les enjeux territoriaux et culturels de l'Alsace et ses territoires limitrophes, le CRMA s'est donné pour mission de dynamiser le réseau des Musiques Actuelles, et de coordonner, évaluer et rendre visible un programme d'actions d'envergure régionale qui apporte des réponses adaptées au secteur.

Aujourd'hui, le CRMA joue un rôle particulier et essentiel dans la professionnalisation des artistes et des acteurs et contribue à la structuration du secteur en région.

Pour les quatre années à venir, de 2013 à 2016, le CRMA développe et améliore son projet afin d'offrir des réponses et des actions en parfaite adéquation avec la réalité d'un secteur en perpétuel mouvement. Davantage ancré dans une dynamique locale et transfrontalière, le CRMA accentuera certains volets de son activité, tout en proposant de nouvelles actions. Aussi, le CRMA initiera de nouveaux partenariats (établissements scolaires et structures culturelles/éducatives du département, écoles de musique...) et accentuera son rôle de tête de réseau.

Nous souhaitons ainsi participer activement à l'éclosion de nouveaux projets culturels et à l'essor d'initiatives existantes, tout en favorisant la réflexion et la circulation de l'information pour un développement harmonieux des musiques actuelles en Alsace, en concertation avec les autres CRMA.

EXTRAITS DU BILAN CRMA 2009-2012

Basé sur la complémentarité de l'association Hiéro Colmar et de l'équipe du Grillen, le CRMA a trouvé un mode de fonctionnement qui s'articule autour d'une communication concertée et d'un vrai travail de collaboration et de réflexion en commun.

Les deux structures ont su faire de leurs compétences spécifiques et respectives une richesse et un atout en proposant une large palette de services et de propositions adaptés aux acteurs du secteur MA, mais également au reste de la population.

Il importe que cet équilibre soit maintenu et pérennisé dans cet esprit, tout en consolidant l'image et l'identification du CRMA auprès de ses usagers.

Depuis sa création, et tout au long des quatre années passées, le CRMA n'a eu cesse de prendre en compte les remarques et requêtes du public cible, et de répondre au plus près aux besoins des acteurs culturels en région. Ainsi, la nouvelle mouture du CRMA a su adapter l'offre à la demande et propose un projet davantage en adéquation avec la réalité des musiciens, artistes, porteurs de projets ou simples amateurs.

Ci-dessous, vous trouverez une liste de points qui recense les améliorations nécessaires et/ou les réajustements essentiels au bon fonctionnement du CRMA, mais aussi les nouvelles actions mises en place ces dernières années, actions initialement absentes du projet 2009-2012 et qui ont prouvé à l'usage leur efficacité.

- Communication virale



Le site internet www.crmacolmar.fr est devenu une base de données essentielle pour les acteurs locaux. Ceux-ci viennent y puiser des informations telles que les aides financières privées et publiques existantes pour leurs projets, l'actualité musicale en région, la liste des lieux de diffusion (salles, clubs, bars), un agenda concert, ou encore les formulaires de demandes d'aides techniques proposées par le Grillen : filages, enregistrements et release party.

Un recensement des différents acteurs et des structures musicales actuelles existantes dans le bassin de Colmar n'est plus à l'étude, c'est désormais un point en cours de réalisation. Bientôt, le site Internet dressera de manière exhaustive la liste des artistes, tourneurs, labels, locaux de répétition, studios d'enregistrement,

management et organisateurs de concerts.

La boîte mail commune contact@crmacolmar.fr a permis d'apporter rapidement des réponses adaptées à chaque demande et favorise le dialogue avec les acteurs locaux.

La création d'un compte [Facebook](#) ainsi que l'envoi de [newsletters](#) ont renforcé la visibilité des acteurs locaux et permis de faire circuler davantage l'information, tout en créant une réelle synergie autour de ces différents acteurs, du CRMA et du public. Dans un souci de mieux être identifié et de mieux relayer l'actualité, une plateforme d'information - sous forme de guichet unique - et une newsletter commune vont être créées et seront diffusées par le réseau régional des CRMA (appels à projets, formation, accompagnement, sortie de disque, tournées, outils administratifs et techniques).

- Espaces de documentation



Au sein du Grillen et des bureaux Hiéro, des espaces de documentation ont été créés afin de répondre à un besoin d'information sur des sujets tels que la législation du spectacle vivant, les droits d'auteur, la production d'un disque, la fiscalité des associations.... Ce fond documentaire spécialisé dans les musiques actuelles (guides pratiques, périodiques, rapports...) est libre d'accès, les ouvrages sont consultables sur place.

Le Grillen ou le siège de la fédération Hiéro Colmar n'étant pas repérés comme des lieux d'information, le centre de documentation CRMA sera transféré au pôle média-culture de la ville de Colmar afin de le rendre plus accessible et le valoriser dans un espace ouvert à un plus large public.

- Sessions d'information, conférences et projection de documentaires



En réponse aux difficultés d'accès à l'information que rencontrent la plupart des acteurs du champ musical, des sessions d'information ouvertes à tous ont été mises en place dès 2009. Ces sessions abordent des thèmes tels que le booking, la tournée, la programmation, et plus généralement l'emploi, la fiscalité... Chaque session revêt la forme de temps d'échanges et de débats entre des acteurs locaux et des professionnels (programmateurs de festivals en France, directeurs de lieux de diffusion, responsables de la Sacem...) ou encore des partenaires spécialisés comme l'Ogaca.

Dès 2011, ces sessions ont aussi pris la forme plus conviviale d'« apéro-rencontres » en présence d'artistes régionaux qui viennent partager une expérience précise qu'ils ont vécue : une tournée, une sortie de disque... Cette manière concrète d'aborder certaines problématiques poursuit le but que nous nous sommes donné : faciliter pour tous la compréhension des rouages du secteur des musiques actuelles.

De plus, l'organisation de conférences et de projections de documentaires participe à cette dynamique d'apprentissage et de réflexion. Touchant des thèmes tels que le mouvement punk en France ou encore l'histoire du Métal, elles s'adressent à un large public, et non uniquement aux musiciens ou aux acteurs culturels.

Toujours dans l'idée d'élargir notre public, les formations et les sessions d'informations seront proposées dès 2013 à des collégiens, lycéens, élèves du Conservatoire et d'écoles de musique, mais elles seront aussi associées à des événements (projection, festival, concert, ...) afin de renforcer leur pertinence.

- Entretiens personnalisés d'aide et d'accompagnement



Le CRMA intervient en tant que conseiller pour le montage de projets artistiques. Les demandes les plus récurrentes concernent le montage de tournée et le booking. Nous allons mettre davantage l'accent sur des questions liées à la diffusion des artistes. Mais il n'est pas question d'omettre les autres champs des Musiques Actuelles. Ainsi, les entretiens personnalisés d'aide et d'accompagnement aux artistes et acteurs culturels seront complétés par un nouvel accompagnement complet (booking, management, promotion...) sur du long terme à destination d'un groupe par an.

- Prévention des risques auditifs



En partenariat avec Agi-son, les CRMA d'Alsace et les centres Audio 2000 et Audition Conseil, le CRMA de Colmar a mis en place une opération proposant des protections auditives moulées à tarif préférentiel pour les musiciens, techniciens et les bénévoles d'association.

La campagne de sensibilisation aux risques auditifs sera reconduite pour accompagner les artistes mais aussi le grand public à la gestion de leur environnement sonore et aux moyens de protection existants. Nous comptons intensifier la communication sur les facteurs de risques autour du son et sur les diverses offres dans le domaine de la prévention auditive.

- Actions pédagogiques - Rencontres d'artistes



Le CRMA propose régulièrement des ateliers de création à destination de jeunes de 8 à 12 ans, animés par des artistes et intervenants professionnels, et touchant différents thèmes : la musique (initiation à la musique électronique et au sample), la vidéo (réalisation d'un court-métrage en stop-motion) ou encore les arts plastiques (illustration et sérigraphie). Ces actions sont menées en partenariat avec la MJC et les Centres socioculturels de Colmar.

À partir de 2013, les actions pédagogiques seront restructurées autour d'un partenariat annuel fort avec un collège du bassin colmarien sous la forme d'un parcours pédagogique proposant des actions complémentaires (sensibilisation, découvertes et création). Il est aussi envisagé un parcours construit sur la durée avec l'appui d'un artiste en résidence et d'établir des partenariats avec des structures éducatives au-delà de Colmar.

- Résidences de création



Partant du constat que certains artistes, soucieux d'apporter une autre dimension à leur travail, souhaitent collaborer avec des populations issues d'autres horizons artistiques ou de domaines d'activités différents, le CRMA a initié des rencontres inédites sous forme de résidences.

A l'image du roman graphique « Les Ignorants » de Davodeau, il est question de faire rencontrer 2 mondes différents afin qu'ils puissent s'enrichir mutuellement.

En 2013, nous souhaitons jeter des ponts entre les disciplines artistiques, tout en s'évertuant à toucher des populations qui ne sont à priori pas concernées par les Musiques Actuelles en les associant à un processus de création.

- Accompagnement et développement de groupes à vocation professionnelle



Outre les entretiens individuels réalisés auprès de porteurs de projet, le CRMA a choisi d'accompagner plus amplement certains groupes à vocation professionnelle. Ces groupes, qui souhaitent dépasser le cadre de la pratique amateur et du loisir, mais qui ne sont pas encore repérés par un réseau professionnel ou par l'industrie musicale, ont besoin du soutien de structures comme le CRMA de Colmar.

Devant la difficulté de sortir des frontières françaises, il est impératif d'étendre le réseau de diffusion des groupes locaux aux territoires limitrophes. En 2013, nous allons favoriser les échanges en renforçant les collaborations avec nos voisins germaniques et suisses pour ouvrir les frontières à chaque groupe qui sera accompagné par le CRMA durant une année entière.

- Participation aux jurys des tremplins « Les Eurockéennes » et « Printemps de Bourges »



Le CRMA de Colmar, en tant qu'acteur professionnel, contribue à la mise en lumière de jeunes groupes en participant aux jurys des tremplins des Eurockéennes de Belfort et du Printemps de Bourges. Des concerts de sélection sont organisés chaque année pour choisir les groupes alsaciens qui compléteront l'affiche de ces festivals. Le travail de veille effectué par le CRMA est aujourd'hui essentiel dans le paysage alsacien. Nous comptons davantage nouer des relations dans le futur avec d'autres festivals d'envergure pour approfondir ce travail de veille.

- Mise en avant des productions des groupes : dépôt d'albums dans le réseau des Médiathèques du Haut-Rhin



Sur une proposition du CRMA, les groupes qui le souhaitent peuvent voir leur(s) album(s) disponible(s) dans le catalogue des Médiathèques du Haut-Rhin. De plus, la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin propose désormais aux groupes la mise en ligne de leurs albums grâce à leur partenariat avec le site *MusicMe*. Ce dernier est un site d'écoute gratuite de musique en ligne, équivalent à « Deezer ».

A - OBJECTIFS DU CENTRE DE RESSOURCES MUSIQUES ACTUELLES

Le Centre de Ressources Musiques Actuelles (CRMA) est un projet pensé pour tous, jeunes et moins jeunes, passionnés de musique et public en quête de découverte et de clés de compréhension, jeunes artistes en voie de professionnalisation ou groupes amateurs.

À l'aide de moyens, d'outils et d'espaces adaptés, le CRMA a pour objectif de répondre aux problématiques du secteur, aider au développement et à l'épanouissement du champ des Musiques Actuelles et favoriser son ouverture au public.

A la lecture de ces objectifs, le programme du CRMA peut se décliner en 2 axes principaux :

- favoriser et rendre possible le développement de la scène régionale
- faciliter l'accès aux savoirs et aux expériences à de nombreux publics

● Favoriser et rendre possible le développement de la scène régionale

- > Créer une dynamique et une synergie entre les différents acteurs culturels, notamment en favorisant le travail en réseau au niveau local, national et transfrontalier ;
- > Améliorer la connaissance du secteur des Musiques Actuelles et faciliter l'orientation des acteurs par un rôle de veille et d'information ;
- > Créer l'environnement le plus favorable possible pour l'émergence et/ou le développement de projets artistiques en Musiques Actuelles ;
- > Créer les conditions de la reconnaissance du travail des artistes et des acteurs et contribuer à leur visibilité ;
- > Former les acteurs et artistes dans une réelle perspective de professionnalisation ;
- > Guider les artistes dans leur développement ;
- > Soutenir les projets artistiques en accompagnant de manière professionnelle des groupes ou artistes régionaux prometteurs par un travail d'information, de conseil et d'orientation ;
- > Donner aux artistes les moyens d'expérimenter de nouveaux champs d'investigation ;
- > Contribuer à la production et à la diffusion des œuvres, et en accroître la visibilité.

● Faciliter l'accès aux savoirs et aux expériences à de nombreux publics

- > Créer un climat de confiance nécessaire à une bonne compréhension des objectifs recherchés pour une participation la plus large et active possible des différents acteurs et artistes du bassin colmarien ;
- > Fournir à la population les clefs de compréhension nécessaires pour mieux appréhender les enjeux de ces musiques - leurs évolutions, leurs intérêts artistiques, leurs répercussions sociales - ;
- > Recenser et valoriser les informations relatives à la vie des Musiques Actuelles en région (groupes et concerts) ;
- > Informer tous les publics des dernières modifications apportées à la législation applicable au domaine de la culture ;
- > Favoriser la rencontre et les croisements entre les artistes, les amateurs et la population à travers des débats ou l'utilisation d'outils multimédias ;
- > Mettre en œuvre des dispositifs favorisant l'accès aux savoirs et aux pratiques culturelles ;
- > Contribuer à l'irrigation des Musiques Actuelles sur le bassin colmarien, alsacien et transfrontalier ;
- > Proposer une offre de formation nouvelle adaptée aux besoins des musiciens de Musiques Actuelles et des formateurs ;
- > Participer activement à la prévention des risques auditifs.

B - LES MISSIONS

Le CRMA se concentrera sur :

- la mise en réseaux et partenariats
- le pôle ressources
- Le pôle d'éducation artistique et sonore
- l'accompagnement des pratiques
- la diffusion

1 - MISE EN RESEAU ET PARTENARIATS

Le CRMA continuera de développer les réseaux locaux et régionaux. Ceux-ci visent une meilleure connaissance réciproque, le partage d'informations, d'expériences, le développement d'actions communes ou encore la mutualisation de moyens.

Le but poursuivi est de créer un temps de discussion, d'échanges de méthodes et de pratiques, de partage d'outils. Les réunions, ou groupes de travail réunissant des professionnels exerçant les mêmes métiers ou les mêmes fonctions, ont lieu toutes les six semaines, soit dans les locaux du Grillen, soit chez les structures partenaires en région. Elles sont animées par le CRMA, qui réalise des comptes-rendus et analyses afin de les partager avec la profession. Les participants sont impliqués dans la préparation des réunions sur des thématiques choisies au préalable en commun.

Nous souhaitons développer ce réseau au-delà des frontières du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et impliquer des structures étrangères pour enfin développer une coopération pérenne avec nos homologues suisses et allemands. Ainsi, des sessions régulières de rencontres entre homologues allemands, suisses et alsaciens vont être organisées.

● Le réseau poursuit six objectifs principaux

- > Favoriser les échanges entre les participants, sur des thèmes liés à l'actualité, des problèmes opérationnels ou stratégiques ;
- > Permettre aux participants de prendre du recul par rapport à leurs propres méthodes et pratiques, et éventuellement, de les faire évoluer ;
- > Proposer de nouveaux dispositifs, de nouvelles pratiques en réponse aux problématiques abordées sur des questions de fond, par la confrontation des expériences et des réflexions ;
- > Devenir un lieu de veille mutualisé ;
- > Dégager des éléments de connaissance qui permettront de mieux travailler à l'échelle régionale et sur le transfrontalier ;
- > Faire de l'Alsace un acteur du développement culturel européen.

● Le réseau des départementaux et régionaux du CRMA compte dans ses rangs :

- > La Laiterie
- > Zone 51
- > Le Noumatrouff
- > Le festival Décibulles
- > Les Dominicains de Haute-Alsace
- > Fédération Hiéro Strasbourg
- > Musiques Actuelles Sud Haut-Rhin (MASH)
- > CRMA de Colmar

En ce qui concerne l'ouverture du CRMA sur le territoire transfrontalier, les structures partenaires pressenties sont :

- > La Kasern (Bâle)
- > Plattenbörse (Hirscheneck)
- > Great Reng Teng Teng (Freiburg)
- > Jazz & Rock Schule (Freiburg)
- > 1.Stock et Schoolyard (Bâle)

Sur le plan national, le CRMA est aussi une structure participative à travers ses échanges avec les structures suivantes :

- > Envie d'agir
- > Les Eurockéennes de Belfort
- > Programme Européen jeunesse
- > Agi Son



2 - LE PÔLE RESSOURCES

Ce pôle englobe l'ensemble des actions qui ont trait à l'accès au savoir et qui sont menées de manière collective à destination de l'ensemble de la population.

Trois axes sont distingués :

- la veille du secteur
- l'information
- les rencontres débats

2.1 - LA VEILLE D'INFORMATION

Cette mission porte sur l'observation, la collecte et l'analyse de données, l'écoute de l'actualité et le repérage de talents ou de projets innovants.

Du fait de leur ancrage et de leurs forts liens avec le tissu local, les équipes du Grillen et de la Fédération Hiéro veillent aux attentes et réalisations des acteurs du bassin colmarien (artistes et associations).

À travers ses réseaux locaux, nationaux et transfrontaliers, le CRMA dispose d'une veille d'information pertinente et exhaustive et assure un meilleur discernement des attentes et besoins des acteurs locaux, et surtout une meilleure diffusion des informations à destination des différents acteurs.

Le CRMA tient un rôle de repérage de talents et de projets originaux, notamment par le biais de la programmation de la Scène du Parc dans le cadre du Festival de la Foire aux Vins, et par la participation à différents tremplins et réseaux : régionaux (Super Bowl), nationaux (Printemps de Bourges, Eurockéennes) ou internationaux (Tri-Bune).

2.2 - L'INFORMATION

Ce pôle englobe l'ensemble des actions qui ont trait à l'accès au savoir et qui sont menées de manière collective à destination de l'ensemble de la population.

2-2-1 La journée d'information

Afin de renforcer la visibilité du CRMA de Colmar, rendre lisible et compréhensible son rôle et ses actions, favoriser une réflexion commune et répondre de façon optimale aux problèmes propres au bassin colmarien, le CRMA organise une journée d'information en direction des acteurs des Musiques Actuelles en région et auprès du grand public.

Au-delà de renseigner les acteurs et le grand public sur les missions et le rôle du CRMA, nous cherchons à fédérer professionnels, amateurs et tout public autour d'une réflexion commune sur les enjeux des musiques actuelles en région.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'optimisation des actions du CRMA en cernant les besoins et attentes et donc des enjeux dans les différentes activités liées aux Musiques Actuelles en région. Le CRMA de Colmar cherche ainsi à élaborer des outils d'accompagnement et mettre en place des actions en parfaite adéquation avec la réalité du secteur.

Cette journée se veut aussi être un moment d'échange et de concertation, une occasion unique de faire entendre la voix des acteurs des Musiques Actuelles, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs. Egalement, nous nous adressons à un public plus large de non-spécialistes, proposant une meilleure lisibilité du secteur.

A l'issue de cette journée, le CRMA de Colmar pourra établir un diagnostic des besoins et des attentes des différents acteurs. Sur la base de ce diagnostic, le CRMA de Colmar pourra reformuler et réajuster ses actions et favoriser un meilleur développement des Musiques Actuelles sur le territoire.

2-2-2 Le Centre de documentation

Le centre de documentation est une des interfaces fondamentales avec le public, au même titre que les espaces de diffusion artistique ou les espaces de convivialité.

Depuis la création du CRMA, un fonds de documentation composé principalement d'ouvrages spécialisés est ouvert à tous les publics. Au sein du Grillen et des bureaux Hiéro, cet espace de documentation a été créé afin de répondre à un besoin d'information sur des sujets tels que la législation du spectacle vivant, les droits d'auteur, la production d'un disque, la fiscalité des associations....

À partir de 2013, c'est désormais au Pôle Média Culture Edmond Gerrer de la ville de Colmar que ce centre de documentation sera ouvert à la consultation et au prêt. Le Pôle Media Culture est aujourd'hui le lieu d'information de référence dans le Haut-Rhin. Le centre de documentation « délocalisé » à l'espace Edmond Gerrer ouvre d'autres perspectives au CRMA, à savoir la valorisation du CRMA auprès d'un plus large public, un accès plus facile pour tous et le début d'une réelle collaboration entre le Grillen, la Fédération Hiéro et le Pôle Média Culture.

Un fonds sonore sera également mis en place. Il sera constitué d'albums des groupes du bassin Colmarien qui souhaitent faire connaître leur projet artistique. Un appel pour la constitution de ce fonds sonore sera lancé au printemps 2013.

Ce nouvel espace sera accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque, au plus grand nombre et avec une possibilité d'emprunt pour tous.

Une signalétique sera accolée sur tous les supports (écrits et sonores) pour sensibiliser le public au Centre de Ressources de Musiques Actuelles de Colmar.

2.2.3 Le site Internet et la lettre d'information ou Newsletter

À partir de 2013, nous abordons le site Internet et la lettre d'information hebdomadaire sous un angle participatif et collaboratif. Ainsi, les membres du réseau local ont une position d'acteurs. Chacun peut participer et collaborer selon ses compétences et son savoir. Le fonctionnement collaboratif répond à un besoin de renforcer les liens entre les acteurs locaux et de disposer d'une information la plus exhaustive possible.

Zone 51, le festival Décibulles, le CRMA Bas-Rhin Nord (Haguenau) et la Fédération Hiéro Strasbourg ont répondu par la positive à cette nouvelle initiative lancée par le CRMA. Ainsi, ces 4 structures alimenteront au même titre que le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar le contenu du site Internet. Cependant, c'est bien le CRMA qui se charge de mettre en ligne les informations collectées auprès des différents partenaires.

Le fil d'actualité du site du CRMA est mis à jour régulièrement. Il permet aux utilisateurs de notre site de rester, en temps réel, informés des dernières modifications apportées à la législation applicable au domaine de la culture, de suivre l'actualité des groupes en régions et de connaître les différentes aides possibles et appels à projets. Nous mettons également à disposition des études récentes du secteur des Musiques Actuelles sur le plan régional, national et européen.

Au-delà de la mise à jour permanente effectuée sur le site Internet par les chefs de rubriques au sein du CRMA et les correspondants régionaux, un mailing d'information est envoyé chaque semaine à toutes les structures et acteurs référencés dans la base de données et les simples abonnés.

Doté d'un savoir-faire pragmatique et raisonné inscrit dans une maîtrise performante de l'outil d'information, le CRMA entretient quotidiennement un outil de référence validé par son secteur, bien commun de l'ensemble de ses acteurs.

2.3 - LES RENCONTRES -DÉBATS

Qu'elles soient organisées sous forme de conférences ou bien de manière plus informelle, ces rencontres poursuivent un objectif pédagogique affirmé. Il s'agit, par le biais de rencontres avec des professionnels reconnus au niveau régional ou national, d'améliorer le niveau de connaissance de la population sur le secteur des Musiques Actuelles.

S'il s'agit d'abord d'acquérir un savoir, première étape indispensable à la construction d'une réflexion, il s'agira également d'alimenter des débats locaux ou nationaux, sur des questions de techniques informatiques comme de politique culturelle, afin de créer une véritable dynamique d'apprentissage et de réflexion au niveau régional, sur tous les secteurs touchant à la vie des Musiques Actuelles.

Dans la mesure du possible, ces actions seront dorénavant associées à des événements précis (concert, festival, jam session...) et non « isolées », afin d'augmenter la fréquentation et la pertinence de celles-ci.

Nous avons choisi d'orienter ces sessions d'information selon 3 axes distincts :

- Des conférences sur des thématiques liées aux enjeux des Musiques Actuelles
- Des rencontres sur l'environnement professionnel des Musiques Actuelles
- Des rencontres / discussions avec des artistes

Nous aborderons aussi ces rencontres sous 2 formes, l'une formelle et pédagogique et l'autre plus conviviale. Ces 2 axes permettent de toucher aussi bien un public habitué aux conférences que celui plus ouvert à la discussion dans un cadre moins strict. Les conférences auront lieu dans l'auditorium du Pôle Média Culture Edmond Gerrer, et les rencontres avec les artistes se dérouleront dans des lieux de diffusion en région.

Afin d'illustrer les propos échangés lors de ces rencontres, des projections de documentaires ou de films sont envisagées.

Toujours dans l'idée d'élargir notre public, les formations et les sessions d'information seront proposées dès 2013 à des collégiens, lycéens, élèves du Conservatoire et d'écoles de musique.

3 - LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

3.1 - LA SENSIBILISATION AU SPECTACLE VIVANT ET À SON ENVIRONNEMENT

Il s'agit par cet axe de participer à ce qu'il convient d'appeler la formation du public : sensibiliser dès leur plus jeune âge les publics de demain au monde du spectacle, à son environnement, dans le but de leur faire découvrir que d'autres productions artistiques que celles déjà médiatisées existent et méritent que l'on s'y intéresse, et d'aiguiser ainsi leur curiosité.

Différentes formations techniques ont été proposées à l'attention des élèves de la classe de M.A. du Conservatoire de Colmar, sur le thème de la « scène », formation au vocabulaire technique lié à la scène et à la mise en situation de concert. Cette année, cette formation s'adressera à l'école de musique Euterpe qui propose également une formation M.A. dans ses cours.

3.2 - SENSIBILISATION AUX RISQUES AUDITIFS

En partenariat avec Agi-son, les CRMA d'Alsace et les centres Audio 2000 et Audition Conseil, le CRMA de Colmar a mis en place une opération proposant des protections auditives moulées à tarif préférentiel pour les musiciens, techniciens et les bénévoles d'association.

Aussi, le CRMA a mis en place une campagne de sensibilisation aux risques auditifs pour accompagner les artistes mais aussi le grand public à la gestion de leur environnement sonore et aux moyens de protection existants. A travers une campagne d'affichage et la distribution de tracts, nous comptons intensifier la communication sur les facteurs de risques autour du son et sur les diverses offres dans le domaine de la prévention auditive.

Aussi, nous allons organiser des concerts pédagogiques, destinés aux collégiens et lycéens, visant la prévention des risques auditifs. Ce dispositif présente une histoire des musiques amplifiées et des moyens de les diffuser. Il enseigne des notions élémentaires d'acoustique et, de façon explicite, du système auditif et des risques qu'il encoure.

3.3 - SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX MUSIQUES ACTUELLES ET À L'ENVIRONNEMENT DU SPECTACLE

La musique occupe une place importante dans la vie sociale des jeunes de 14/15 ans, et cet âge représente un moment charnier de leur approche de la société.

Les collégiens sont aujourd'hui exposés chaque jour aux musiques actuelles par le biais de relais de l'industrie musicale grand public, au détriment de l'approche artistique, culturelle et économique.

Il est question de sensibiliser cette tranche d'âge au monde du spectacle et à son environnement, de leur faire découvrir des productions artistiques autres que celles déjà médiatisées, leur faire comprendre les enjeux des musiques actuelles mais aussi et surtout aiguiser leur curiosité pour leur donner envie d'élargir leur univers artistique et leur culture générale. Un parcours Musiques Actuelles en collège s'est alors imposé dans les nouvelles activités du CRMA.

Ce parcours - à construire en concertation avec l'équipe enseignante - a pour objectif de :

- Sensibiliser les élèves à la diversité des Musiques Actuelles et à leurs enjeux
- Susciter leur curiosité
- Éveiller leur esprit critique
- Faire découvrir des techniques et des processus créatifs spécifiques

Plusieurs actions sont à mettre en place tout au long de l'année scolaire : concerts-pédagogiques, rencontres avec des artistes professionnels, ateliers de pratique et de création musicale.

4 - L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Ce poste englobe l'ensemble des actions individualisées qui mettent spécifiquement l'accent sur les pratiques artistiques.

Deux axes sont distingués :

- le soutien au développement des pratiques artistiques
- le soutien aux projets des artistes et/ou groupes de Musiques Actuelles

Le CRMA doit apporter aux artistes les réponses aux nombreux problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. En effet, les difficultés d'accès à l'information et à des moyens logistiques adaptés, comme le manque de formation artistique et technique, sont souvent des freins au développement de projets artistiques. Il s'agit donc bien ici de créer un environnement favorable à la réalisation des projets artistiques dans et hors les murs.

Il se doit d'être à la fois un lieu vivant, répondant le plus possible aux besoins d'espaces de travail des artistes, mais aussi aux demandes de conseil et d'appui. Qui plus est, ce doit être également un lieu animé par des professionnels plaçant la qualité de l'accompagnement comme élément primordial au soutien d'œuvres nouvelles.

Au sein du CRMA et à travers les compétences spécifiques et complémentaires du Grillen et de Hiéro Colmar, de nombreux groupes ou acteurs des Musiques Actuelles bénéficient d'un équipement, d'une écoute, d'une expertise technique ou administrative.

Par ces actions, le CRMA s'inscrit dans une démarche de production et de soutien à la création.

4.1 - LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

4.1.1 - L'utilisation ponctuelle d'espaces et d'outils partagés

Il s'agit de donner la possibilité à des artistes d'utiliser pour un temps donné des espaces ou outils partagés, sans accompagnement particulier de l'équipe autre que technique. Il peut s'agir d'artistes qui n'ont pas besoin d'accompagnement mais dont l'utilisation d'espaces adaptés ou spacieux, ou encore l'utilisation d'outils trop onéreux, correspond aux besoins de leur travail artistique. Ces accueils seront généralement de courte durée - d'un à sept jours.

Ces filages sont mis en place en concertation entre les régisseurs du Grillen et les groupes, les demandes sont étudiées et adaptées selon les besoins de ces derniers. Les filages se font généralement dans l'optique d'une production des groupes sur des scènes ou des tremplins importants - Printemps de Bourges, Eurockéennes, etc. - afin d'affiner leur set et de les préparer à ces échéances importantes.

4.1.2 - L'enregistrement

Ce module a pour but de permettre aux groupes qui le souhaitent d'enregistrer une maquette (limitée à 4 titres ou 20 minutes maxi) à soumettre à tout programmateur potentiel, salles de spectacles, bars, etc., ainsi qu'à tout producteur qui pourrait ainsi avoir une idée précise de l'univers sonore du groupe, par l'appui d'une démo enregistrée de façon professionnelle par un ingénieur du son, à l'aide de matériel approprié.

Le format édité sera conforme aux exigences du réseau internet, permettant aux groupes de proposer leur musique en écoute sur leurs pages Bandcamp, Soundcloud, Mixcloud, Last.fm, Purevolume ou Facebook.

Tout enregistrement fera l'objet d'une concertation préalable entre le groupe et le CRMA, visant à formaliser les intentions futures du groupe, ses motivations, ses capacités à se produire avec la maîtrise d'un répertoire cohérent, travaillé et susceptible d'être produit en public.

4.1.3 - Les formations

Le secteur des Musiques Actuelles est désormais confronté à un besoin croissant de formation continue. L'évolution permanente et la complexification de l'environnement dans lequel les acteurs évoluent imposent une remise à jour constante des connaissances. Les formations proposées par le CRMA auront donc principalement un objet de perfectionnement et d'approfondissement autour de problématiques techniques.

4.2 - LE SOUTIEN AUX PROJETS DES ARTISTES ET/OU GROUPES DE MUSIQUES ACTUELLES

4.2.1 - Les entretiens personnalisés et l'accompagnement de groupes "pré-professionnels"

Le CRMA intervient en tant que conseiller pour le montage de projets artistiques. En complémentarité aux réponses portant sur le volet technique apportées par le Grillen, les groupes sont orientés vers la Fédération Hiéro pour leurs besoins d'ordre plus administratif ou relevant de la tournée ou de la production.

Des réponses sont apportées sur des sujets tels que l'enregistrement d'albums, les différentes aides financières et structures d'accompagnement existantes, la promotion et la distribution (physique et numérique) du disque, la création d'une association ou d'un label...

Outre les entretiens individuels réalisés auprès de porteurs de projet, le CRMA a choisi d'accompagner plus amplement certains groupes à vocation professionnelle sur une année entière. Ceux qui souhaitent dépasser le cadre de la pratique amateur et du loisir, mais qui ne sont pas encore repérés par un réseau professionnel ou par l'industrie musicale, ont besoin du soutien de structures comme le CRMA de Colmar.

Devant la difficulté de sortir des frontières françaises, il est impératif d'étendre le réseau de diffusion des groupes locaux aux territoires limitrophes. En 2013, nous allons favoriser les échanges en renforçant les collaborations avec nos voisins germaniques et suisses pour ouvrir les frontières à chaque groupe qui sera accompagné par le CRMA durant une année entière.

4.2.2 - Résidences de création

Partant du constat que certains artistes, soucieux d'apporter une autre dimension à leur travail, souhaitent collaborer avec des populations issues d'autres horizons artistiques ou de domaines d'activités différents, le CRMA a initié des rencontres inédites sous forme de résidences.

La résidence de création permet à un artiste ou à une équipe artistique de bénéficier de conditions de travail favorisant la recherche, l'expérimentation, la réalisation, voire la finalisation de sa création.

Chacune de ces résidences de création impulsées par le CRMA comprend un accueil physique, la mise à disposition du matériel et des compétences nécessaires, un apport financier. En cours et/ou en fin de résidence, il est proposé un temps public.

En 2013, nous souhaitons jeter des ponts entre les disciplines artistiques, tout en s'évertuant à toucher des populations qui ne sont à priori pas concernées par les Musiques Actuelles en les associant à un processus de création.



5- LA DIFFUSION

Le concert est la meilleure vitrine pour l'ensemble des acteurs, et notamment les musiciens, groupes et dj. C'est dans ce sens que seront organisés des plateaux de groupes locaux afin de permettre à certains de s'essayer à la scène dans de bonnes conditions et à d'autres plus aguerris de se faire connaître du grand public. De plus, leur apparition sur la scène du Grillen sera l'occasion de mettre ces artistes en avant dans le programme mensuel du Grillen et les réseaux de communication de la Fédération Hiéro Colmar et du CRMA.

L'implication du CRMA, co-producteur de l'émission 7 en Live Découverte sur TV7 depuis fin 2010, est particulièrement pertinente en ce qu'elle facilite sa mission de repérage de groupes, lesquels bénéficient ainsi d'un excellent moyen de diffusion compte tenu de l'audience élargie de cette chaîne locale, notamment auprès des jeunes.

La Scène du Parc, portée par le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar, est emblématique du réseau des CRMA alsaciens, notamment au regard de sa programmation qui résulte d'un choix concerté avec les structures partenaires. Le choix fait à sa création de ne pas confier la programmation à une seule structure, mais au contraire de l'ouvrir aux différentes associations du bassin colmarien, permet une programmation riche et variée, couvrant un large spectre du champ des Musiques Actuelles en région.

À l'issue des résidences de création, les groupes ou artistes invités pourront se confronter au public et bénéficier d'une exposition publique.

Enfin, à travers les concerts organisés par la Fédération Hiéro de Colmar, les groupes locaux programmés en première partie d'artistes d'envergure national ou international pourront se produire devant un public plus large, bénéficier de davantage d'exposition, profiter d'un contact privilégié avec un artiste reconnu, valoriser leur expérience de la scène, et retenir plus facilement l'attention des professionnels.



03-15 AOÛT
Sauf jeudi 09 | 2012

**Faites
la Foire
au Magic
Mirrors!**

Apéritif-concert tous
les soirs à 19h :
Découvrez un nouveau site
de la foire : **le Magic Mirrors !**
On s'y rafraîchit les oreilles
avec une sélection
de groupes régionaux
programmée par
le Centre de Ressources
des Musiques Actuelles de Colmar
(Fédération Hiéro et Grillen)

**La Foire
aux
vins
d'Alsace**

LA FETE DES 5 SENS

COLMAR - PARC EXPO - www.foire-colmar.com



Une opération réalisée avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin,
la ville de Colmar, la SACEM, le Crédit Mutuel et Colmar Expo.

C - PROPOSITIONS D'ACTIONS

Remarque : les propositions d'actions suivantes sont citées à titre indicatif.

Leurs contenus, leurs durées, leurs périodicités et leurs tarifications sont susceptibles d'être modifiés en fonction des demandes

MISSION 1 : MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Action 1 > Réunion d'information ou groupes de travail

Action 2 > Développement du réseau transfrontalier - Réunions d'information et groupes de travail

Action 3 > Participation aux jurys locaux, nationaux et internationaux - repérage de talents et veille

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Action 4 > Journée d'information

Action 5 > Le Centre de documentation

Action 6 > Collecte des albums de groupes locaux et dépôt en médiathèque

Action 7 > Le site Internet du CRMA

Action 8 > La newsletter ou lettre d'information du CRMA

Action 9 > Rencontres thématiques sur l'environnement professionnel des Musiques Actuelles

Action 10 > Conférences sur des thématiques liées aux enjeux des Musiques Actuelles

Action 11 > Rencontres entre les artistes et le public

MISSION 3 : LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

Action 12 > Conférences et projections sur l'histoire de la musique

Action 13 > Découvertes des coulisses du spectacle vivant

Action 14 > Sensibilisation aux risques auditifs

Action 15 > Parcours Musiques Actuelles en collège

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Action 16 > Workshops

Action 17 > Master Class Dj et Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Action 18 > Formation technique pour le réglage des instruments

Action 19 > Stage de technique vocale en Musiques Actuelles

Action 20 > La répétition en studio

Action 21 > Accompagnement à la répétition

Action 22 > Accompagnement des groupes dans leur gestion sonore

Action 23 > Travail de pré-production et enregistrement d'une maquette / EP

Action 24 > Travail de filage sur scène

Action 25 > Réalisation d'un clip vidéo

Action 26 > Entretiens et suivis personnalisés

Action 27 > Soutien au développement des groupes à vocation professionnelle

Action 28 > Résidence d'artistes sur projet

MISSION 4 : LA DIFFUSION

Action 29 > Plateaux de groupes régionaux : Tremplin Transfrontalier Tri-Bune & Scène du Parc

Action 30 > Restitution du travail de résidence

Action 31 > Programmation de 1ères parties sur le réseau

Action 32 > Les « releases party » ou soirées de lancement d'un album

Action 33 > Les Jams Sessions « Plug And Play »

Action 34 > Programme TV7 - « 7 en live Découvertes »

MISSION 1 : MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Mission 1/ Action 1

> Réunion d'information ou groupes de travail

Le CRMA s'évertue à développer les réseaux locaux et régionaux en consolidant les liens entre les structures culturelles et en favorisant les interactions entre elles. À travers des réunions d'information ou la mise en place de groupes de travail interprofessionnels, le CRMA contribue à assurer une cohérence sur le territoire quant à la diffusion de l'information et la structuration des Musiques Actuelles en région au service des artistes et du public.

Objectifs:

Le but poursuivi est de créer un temps de discussion, d'échanges de méthodes et de pratiques, de partage d'outils. Les groupes de travail visent une meilleure connaissance réciproque, le partage d'informations et d'expériences, le développement d'actions communes ou encore la mutualisation de moyens.

Il s'agit aussi de participer ensemble aux réflexions locales qui permettent de relever les enjeux de notre secteur et harmoniser nos actions au niveau régional.

Description de l'action :

- Mise en place de réunions régulières ;
- Préparation des réunions avec chaque structure participante sur des thématiques choisies au préalable en commun ;
- Réalisation de comptes-rendus et/ou d'analyse du secteur afin de les partager avec la profession.

Périodicité :

Les réunions, ou les groupes de travail réunissant uniquement des professionnels du secteur, ont lieu toutes les treize semaines, soit dans les locaux du Grillen, soit chez les structures partenaires en région. Il s'agit d'instaurer annuellement 4 rencontres interprofessionnelles.

Tarification envisagée :

Gratuit, mais cette action est réservée à un public de professionnels.

MISSION 1 : MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Mission 1/ Action 2

> Développement du réseau transfrontalier - Réunions d'information et groupes de travail

Nous souhaitons développer le réseau au-delà des frontières du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et impliquer des structures étrangères pour enfin développer une coopération pérenne avec nos homologues suisses et allemands. Ainsi, les sessions régulières de rencontres entre homologues allemands, suisses et alsaciens vont être organisées. Jusqu'en 2016, notre ambition est de mutualiser des moyens, mettre en synergie les acteurs culturels transfrontaliers et développer l'échange d'artistes sur les trois frontières.

Objectifs :

Les sessions d'information et les groupes de travail participent à la réalisation des objectifs suivants :

- la mise en place d'une politique globale de valorisation de la scène transfrontalière ;
- la valorisation de l'ensemble des sources d'informations disponibles dans le secteur des Musiques Actuelles sur les 3 frontières ;
- l'accompagnement du développement des artistes en termes d'expertise, de professionnalisation grâce à des outils conjoints ;
- la mise en réseau des acteurs (groupes de travail) favorisant l'échange d'expériences, la mise en place d'actions et de manifestations culturelles communes ;
- le développement d'une meilleure circulation des publics transfrontaliers grâce à une communication réciproque ou partagée sur les territoires concernés.

Description de l'action :

- Mise en place de réunions et de groupes de travail de façon régulière. Ces rencontres se dérouleront tour à tour dans chaque pays ;
- Préparation des réunions avec chaque structure participante sur des thématiques choisies au préalable en commun ;
- Réalisation des synthèses des travaux d'expertise ou d'analyse afin de les partager avec la profession ;
- Mutualisation de moyens de communication ;
- Dresser l'inventaire des centres d'informations sur les 3 territoires.

Périodicité :

En 2013, il est question de commencer par 4 rencontres qui s'étaleront sur une journée complète.

À partir de 2014, nous comptons maintenir le rythme de ces sessions d'information et de groupes de travail à 4 rencontres par an.

Tarifification envisagée :

Gratuit, mais cette action est réservée à un public de professionnels.

MISSION 1 : MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Mission 1/ Action 3

> Participation aux jurys locaux, nationaux et internationaux - repérage de talents et veille

Le CRMA de Colmar a non seulement pour mission la collecte et l'analyse de données, mais aussi le repérage de talents ou de projets innovants en restant à l'écoute de l'actualité musicale en région.

En tant qu'acteur professionnel, le CRMA contribue à la mise en lumière de jeunes groupes en participant aux jurys de tremplins nationaux tels que ceux des Eurockéennes et du Printemps de Bourges, mais aussi localement par sa participation à la sélection de groupes pour le festival Décibulles et le Super Bowl. Également, il est présent sur le plan international en participant aux choix des « jeunes pousses » qui se produiront à l'occasion du festival Tri-Bune.

Objectif :

- Participer au dynamisme de réseaux régionaux, nationaux et internationaux ;
- Conforter le rôle de prescripteur de talent du CRMA.

Description de l'action :

- Travail de veille en direction de la scène locale ;
- Expertise artistique à l'écoute des groupes de sélection ;
- Conseil et orientation pour les groupes sélectionnés à l'issue de ces tremplins.

Périodicité :

Participation aux jurys de sélection de chaque événement une fois par an. À noter que le Printemps de Bourges sélectionne ses artistes en 2 temps : une session d'écoute sur disque et un passage sur scène.

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 4

> Journée d'information

Afin de renforcer la visibilité du CRMA de Colmar, rendre lisible et compréhensible son rôle et ses actions, favoriser une réflexion commune et répondre de façon optimale aux problèmes propres au bassin colmarien, le CRMA organise une journée d'information en direction des acteurs des Musiques Actuelles en région et auprès du grand public.

Objectifs :

Au-delà de renseigner les acteurs et le grand public sur les missions et le rôle du CRMA, nous cherchons à fédérer professionnels, amateurs et tout public autour d'une réflexion commune sur les enjeux des musiques actuelles en région. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'optimisation des actions du CRMA en cernant les besoins et attentes et donc des enjeux dans les différentes activités liées aux Musiques Actuelles en région. Le CRMA de Colmar cherche ainsi à élaborer des outils d'accompagnement et mettre en place des actions en parfaite adéquation avec la réalité du secteur.

Cette journée se veut aussi être un moment d'échange et de concertation, une occasion unique de faire entendre la voix des acteurs des Musiques Actuelles, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs. Egalement, nous nous adressons à un public plus large de non-spécialistes, proposant une meilleure lisibilité du secteur.

À l'issue de cette journée, le CRMA de Colmar pourra établir un diagnostic des besoins et des attentes des différents acteurs. Sur la base de ce diagnostic, le CRMA de Colmar pourra reformuler ses actions et favoriser un meilleur développement des Musiques Actuelles sur le territoire.

Description de l'action :

Cette journée d'information se déroulera en 3 étapes :

- un temps d'information sur la fonction du CRMA, son implantation dans le paysage des musiques actuelles, ses objectifs et les actions concrètes qui en découlent.
- un temps de réflexion commun avec les acteurs du milieu, les professionnels du réseau mais aussi le public sur les besoins et les attentes des musiciens professionnels ou amateurs, comme ceux des associations et des porteurs de projet.
- la réalisation d'une synthèse à l'issue de cette journée d'information afin de formuler des préconisations devant contribuer à optimiser, réajuster, quantifier et renforcer la pertinence et orienter les actions du CRMA

A noter que le temps de réflexion sera divisé en groupes de travail, chacun sur une thématique particulière : les aides publiques et privées, la diffusion, la production.

Le lieu du déroulement de cette action n'est pas encore défini. Sont pressentis le Grillen ou le Pôle Média Culture Edmond Gerrer.

Périodicité :

1 journée d'information par an.

Tarification envisagée : Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 5

> Le Centre de documentation

Le centre de documentation est une des interfaces fondamentales avec le public, au même titre que les espaces de diffusion artistique ou les espaces de convivialité.

Depuis la création du CRMA, un fonds de documentation composé principalement d'ouvrages spécialisés est ouvert à tous les publics. Cet espace de documentation a été créé afin de répondre à un besoin d'information sur des sujets tels que la législation du spectacle vivant, les droits d'auteur, la production d'un disque, la fiscalité des associations....

À partir de 2013, c'est désormais au Pôle Média Culture Edmond Gerrer de la ville de Colmar que ce centre de documentation sera ouvert à la consultation et au prêt.

Une signalétique sera accolée sur tous les supports écrits pour sensibiliser le public au Centre de Ressources de Musiques Actuelles de Colmar.

Objectifs :

- Valorisation du CRMA auprès d'un plus large public ;
- Faciliter l'accès pour tous au fonds de documentation ;
- Mutualiser les références avec le Pôle Média Culture Edmond Gerrer ;
- Intégrer le Pôle Media Culture, lieu d'information de référence dans le Haut-Rhin ;
- Développer le partenariat engagé avec le Pôle Média Culture Edmond Gerrer.

Description de l'action :

- Consultation sur place et possibilité d'emprunt sur un temps court à domicile. Le responsable du centre de documentation intervient comme un guide dans la recherche. Possibilité reprographie de document ;
- Mise à disposition d'ouvrages de divers types : guides pratiques sur divers aspects du secteur Musiques Actuelles (monter son label, salarier des artistes, gérer une association ...), périodiques sur l'actualité musicale et culturelle (les Inrockuptibles, fanzines, etc.), manuels de type universitaire, rapports et thèses.

Périodicité :

Toute l'année aux heures d'ouverture du Pôle Média Culture Edmond Gerrer.

Tarifification envisagée :

Gratuit (consultation sur place) et carte d'abonnement nécessaire pour l'emprunt.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 6

> Collecte des albums de groupes locaux et dépôt en médiathèque

En partenariat avec la médiathèque du Haut-Rhin et le Pôle Média Culture Edmond Gerrer, un fonds sonore sera mis à la disposition du public au sein des 2 lieux d'information. Il sera constitué d'albums des groupes du bassin Colmarien qui souhaitent faire connaître leur projet artistique. Un appel pour la constitution de ce fond sonore sera lancé au printemps 2013. Ce nouvel espace sera accessible au plus grand nombre aux horaires d'ouverture de la médiathèque, et avec une possibilité d'emprunt pour tous.

Une signalétique sera accolée sur tous les supports sonores pour sensibiliser le public au Centre de Ressources de Musiques Actuelles de Colmar.

Objectifs :

- Offrir plus de visibilité aux productions discographiques des groupes locaux ;
- Valoriser le CRMA auprès d'un plus large public ;
- Faciliter l'accès pour tous au fonds sonore et à la richesse créative des groupes régionaux ;
- Mutualiser les références avec le Pôle Média Culture Edmond Gerrer ;
- Développer le partenariat engagé avec le Pôle Média Culture Edmond Gerrer et la Médiathèque du Haut-Rhin.

Description de l'action :

- Sur une proposition du CRMA, les groupes qui le souhaitent peuvent voir leur(s) album(s) disponible(s) dans le catalogue de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin et le Pôle Média Culture Edmond Gerrer.

Les productions discographiques locales sont mises en avant au sein des médiabus et bibliothèques grâce à un étiquetage « *artiste d'ici* », et à des placements stratégiques sur des rayonnages, de manière ponctuelle.

- Organisation de mini-concerts pour faire la promotion des artistes locaux dans l'auditorium du Pôle Média Culture Edmond Gerrer.

Périodicité :

Toute l'année aux heures d'ouverture du Pôle Média Culture Edmond Gerrer et de la Médiathèque du Haut-Rhin.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 7

> Le site Internet du CRMA

Le site Internet www.crmacolmar.fr est devenu une base de données essentielle pour les acteurs locaux. Ceux-ci viennent y puiser des informations telles que les aides financières privées et publiques existantes pour leurs projets, l'actualité musicale en région, la liste des lieux de diffusion (salles, clubs, bars), un agenda concert, ou encore les formulaires de demandes d'aides techniques proposées par le Grillen : filages, enregistrements et release party.

Le fil d'actualité du site du CRMA est mis à jour régulièrement. Il permet aux utilisateurs de notre site de rester, en temps réel, informés des dernières modifications apportées à la législation applicable au domaine de la culture, de suivre l'actualité des groupes en régions et de connaître les différentes aides possibles et appels à projets. Nous mettons également à disposition des études récentes du secteur des Musiques Actuelles sur le plan régional, national et européen. Aussi, Le site du CRMA publiera ponctuellement des travaux d'expertise et d'analyse sur les Musiques Actuelles dans le bassin colmarien et sur le territoire transfrontalier. A noter que ces travaux seront rédigés à l'issue des rencontres entre les acteurs professionnelles en région et du territoire suisse et allemand (voir mission 1 / action 3).

Objectifs :

- Offrir un outil d'information facile d'accès et mis à jour quotidiennement ;
- Uniformiser l'information au niveau régional.

Description de l'action :

À partir de 2013, nous abordons le site Internet et la lettre d'information hebdomadaire sous un angle participatif et collaboratif. Ainsi, les membres du réseau local ont une position d'acteurs. Chacun peut participer et collaborer selon ses compétences et son savoir. Le fonctionnement collaboratif répond à un besoin de renforcer les liens entre les acteurs locaux et de disposer d'une information la plus exhaustive possible. Zone 51, le festival Décibulles et la Fédération Hiéro Strasbourg ont répondu par la positive à cette nouvelle initiative lancée par le CRMA. Ainsi, ces 3 structures alimenteront au même titre que le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar le contenu du site internet. Cependant, c'est bien le CRMA qui se charge de mettre en ligne les informations collectées auprès des différents partenaires.

Les principales actions du CRMA sont les suivantes :

- Fédérer les acteurs locaux autour du site du CRMA ;
- Collecte des informations auprès de chaque participant au contenu du site ;
- Travail de veille sur la législation des associations et du spectacle vivant, et sur l'actualité des groupes locaux ;
- Mise à jour quotidienne du site Internet.

Périodicité :

En consultation 24h / 24H.

Tarifification envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 8

> La newsletter ou lettre d'information du CRMA

Au-delà de la mise à jour permanente effectuée sur le site internet par les chefs de rubriques au sein du CRMA et les correspondants régionaux, un mailing d'information est envoyé chaque semaine à toutes les structures et acteurs référencés dans la base de données et les simples abonnés.

Outre le fait d'être une source d'information à destination des acteurs et du public, elle établit et maintient un lien entre les artistes et les populations, entre les structures culturelles et les artistes et entre les acteurs eux-mêmes.

Doté d'un savoir-faire pragmatique et raisonné inscrit dans une maîtrise performante de l'outil d'information, le CRMA entretient quotidiennement un outil de référence validé par son secteur, bien commun de l'ensemble de ses acteurs.

Objectifs :

- Offrir une information actualisée chaque semaine ;
- Offrir un rayonnement national au CRMA de Colmar ;
- Améliorer l'information et contribuer à garantir le même niveau d'information pour tous ;
- Fédérer les acteurs locaux autour du site du CRMA ;
- Uniformiser l'information au niveau régional.

Description de l'action :

Il s'agit de relayer l'information par le biais de newsletters envoyées au plus grand nombre.

Les principales actions du CRMA sont les suivantes :

- Fédérer les acteurs locaux autour du site du CRMA ;
- Collecte des informations auprès de chaque participant au contenu de la newsletter ;
- Travail de veille sur la législation des associations et du spectacle vivant, et sur l'actualité des groupes locaux ;
- Mise en forme, rédaction de contenu et envoi hebdomadaire de la newsletter.

Périodicité :

Hebdomadaire.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 9

> Rencontres thématiques sur l'environnement professionnel des Musiques

Actuelles

Les artistes et acteurs Musiques Actuelles en région, amateurs ou professionnels, ont toujours besoin d'approfondir leurs connaissances sur le secteur des Musiques Actuelles dans son ensemble et d'être perpétuellement au fait de l'évolution de la réglementation, des nouveautés concernant les actions des réseaux, des sources possibles de financement ...

Objectifs :

Il s'agit de donner aux acteurs les clés indispensables pour que ceux-ci puissent mener leurs projets de manière plus efficace, dans une réelle perspective de professionnalisation.

Description de l'action :

Le CRMA organise des séances thématiques d'information sous forme de rencontres avec des professionnels confirmés au niveau national ou des acteurs locaux sur des questions ayant trait aux Musiques actuelles tels que la gestion du droit d'auteur, la fiscalité des associations œuvrant dans le spectacle vivant...

Quelques exemples de thématiques :

« **Comment aborder un festival** », rencontre-débat avec différents programmeurs de festivals, groupes et structures d'accompagnement pour mieux appréhender la façon d'aborder un festival et de présenter en détail le dispositif des tremplins.

« **Les aides financières** », présentation des différentes aides existantes (bourses, tremplins, subventions, appels à projets,...) et échanges autour des expériences des participants et des intervenants. Des rendez-vous personnalisés de conseils et d'accompagnement seront ensuite proposés aux participants.

« **Droit du spectacle** », plusieurs thématiques peuvent être abordées notamment les contrats de vente de spectacle produit par un groupe amateur, les licences d'entrepreneur du spectacle, les métiers du spectacle et le régime d'auto-entrepreneur.

Mais aussi, « **Droit d'auteurs et droits voisins, les contrats du spectacle vivant** », « **Engager et payer un intermittent** », etc.

Périodicité :

8 par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 10

> Conférences sur des thématiques liées aux enjeux des Musiques Actuelles

Les enjeux des Musiques Actuelles concernent tout le monde. Ce secteur culturel - à part entière - est en perpétuel développement et son évolution est au cœur des enjeux de notre société.

Objectifs :

Ces conférences sont l'occasion d'informer et de sensibiliser les acteurs du secteur, les élus locaux mais aussi le grand public aux problématiques touchant les Musiques Actuelles en particulier et le secteur culturel en général. Le but poursuivi par la mise en place de ces conférences est de sensibiliser la population aux enjeux du secteur et de participer et enrichir les débats nationaux.

Description de l'action :

- Organisation de conférences regroupant des professionnels, des élus, des universitaires.

Quelques exemples de thématiques :

« **Les cafés culture** », échanges autour de la naissance et du développement de ces lieux de diffusion, et de leurs difficultés juridiques (nuisances sonores, réglementation, déclaration des artistes et financement des événements).

« **Les festivals** », popularité croissante, augmentation des coûts, baisse des subventions publiques, apparition des mécènes et sponsors, quel avenir pour ces événements ?

« **La réforme territoriale et ses implications dans le champ du spectacle vivant** »

Périodicité :

1 rendez-vous par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 2 : LE PÔLE RESSOURCES

Mission 2/ Action 11

> Rencontres entre les artistes et le public

Sous la forme de tables rondes, ces rencontres permettent à des artistes et acteurs culturels reconnus nationalement de dialoguer et d'échanger avec le public sur leurs démarches, leur vision du monde et leurs techniques de travail. Les artistes locaux sont aussi conviés à faire une restitution de leurs expériences dans le milieu des Musiques Actuelles.

Dès 2011, ces sessions ont aussi pris la forme plus conviviale d'« apéro-rencontres » en présence d'artistes régionaux qui viennent partager une expérience précise qu'ils ont vécue : une tournée, une sortie de disque... Cette manière concrète d'aborder certaines problématiques poursuit le but que nous nous sommes donné : faciliter pour tous la compréhension des rouages du secteur des musiques actuelles.

Objectifs :

À travers la rencontre et le dialogue, l'artiste peut envisager une relation plus riche avec son public en discutant de son œuvre, de sa vision du monde, de ses techniques de travail, etc. C'est aussi une opportunité pour les artistes locaux d'échanger leur expérience, mais aussi de nouer des contacts, source potentielle de collaboration future et pour le public d'avoir des relations de proximité et une meilleure approche du travail proposé par l'artiste.

Description de l'action :

Il s'agit d'organiser des tables rondes animées par un médiateur avec, ponctuellement, la présence d'un artiste national ou local autour de la table. D'autres intervenants peuvent aussi participer à la discussion (journaliste, programmateur, représentant de label ...).

Exemple de thématiques pour initier des rencontres entre les artistes et le public :

« **Rencontre autour du disque** », après la sortie de son nouvel album, l'artiste revient sur cette aventure et détaille son expérience de la conception à la distribution.

« **Rencontre autour d'une tournée** », à leur retour de tournée, le groupe revient sur leur expérience de booking, de scène et des retombées auprès de la presse et du public.

Périodicité :

1 rendez-vous par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 3 : LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

Mission 3/ Action 12

> Conférences et projections sur l'histoire de la musique

Parce que les courants musicaux ont toujours évolué en parallèle des événements historiques, géographiques, artistiques et sociaux, il est important de pouvoir comprendre le cheminement de ces changements et leurs influences actuelles.

Objectifs :

- Faire découvrir au public de (nouveaux) courants musicaux et leur histoire, tout en contribuant à l'élargissement des savoirs ;
- Favoriser une connaissance approfondie des esthétiques musicales et des univers artistiques et créatifs des auteurs séminaux.

Description de l'action :

- Sélection de films, documentaires et d'intervenants ;
- Organisation de conférences illustrées par des extraits sonores et vidéo.

Ci-dessous quelques exemples de conférences/film présentés :

« **La contre culture** », conférence en quatre actes traitant des changements dans les pratiques musicales. Comment chacun de ces mouvements a utilisé la mise en marge que la société avait pratiqué, pour construire de nouvelles pratiques, de nouvelles philosophies, et de créer de nouveaux ponts et courants d'expressions.

> l'indépendance en marge du rock et de la pop musique jusqu'à la fin des années 60,

> "punk": renouveau jusqu'au début des années 80,

> le "do it yourself": la voie parallèle et véritable indépendance jusqu'en 92,

> l'électronique et les mondes virtuels, free parties et home studio : depuis le début des années 90 à nos jours

« **Brasileirinho** » de Mika Kaurismäki, évocation d'une shoro, rythme brésilien né au XIXème siècle, fruit du métissage de mélodies européennes et de sonorités afro-brésiliennes.

Périodicité :

2 sessions par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

MISSION 3 : LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

Mission 3/ Action 13

> Découvertes des coulisses du spectacle vivant

De prime abord, quand on pense spectacle, on pense artistes. A ceux qui occupent le devant de la scène. Or de nombreux métiers gravitent autour du spectacle vivant : les techniciens, les régisseurs, les programmeurs, les chargés de communication ... Ces derniers utilisent leur savoir-faire et leur talent pour mettre en valeur le travail des artistes sur scène.

Objectifs :

- Faire découvrir ces hommes et ces femmes de l'ombre qui œuvrent en coulisses ;
- Sensibiliser le grand public à l'ensemble du cor de métier et apporter des notions de base sur le monde artistique et culturel.

Description de l'action :

Visite du Grillen pour une rencontre et des échanges avec les organisateurs d'un concert (chargé de programmation, chargé de communication), avec les techniciens (son, lumière, régisseur principal) et les artistes le jour d'un concert. Les participants sont ensuite invités à profiter du concert avec le reste du public.

Périodicité :

Une session par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

MISSION 3 : LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

Mission 3/ Action 14

> Sensibilisation aux risques auditifs

L'écoute et/ou la pratique des Musiques Actuelles peuvent entraîner des traumatismes auditifs graves, pouvant aller jusqu'à des atteintes définitives. Or, les personnes les plus exposées méconnaissent généralement les risques graves qu'elles encourent.

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux personnes exposées des risques qu'elles encourent ;
- Sensibiliser les usagers et influencer leurs comportements.

Description de l'action :

- Vente de protections auditives moulées à tarifs préférentiels (en partenariat avec Agi-son) pour les musiciens, techniciens et les bénévoles d'association ;
- Diffusion de plaquettes et affiches sur les risques auditifs, mise en dépôt dans les différents espaces fréquentés par les populations ciblées ;
- Mise à disposition du public de protections auditives jetables dans les salles de spectacles et dans les locaux de répétition ;
- Mise en place d'animations pédagogiques de type « Peace & Love » à destination d'établissements scolaires colmariens.

Périodicité :

1 session annuelle pour les animations pédagogiques, quotidiennement pour l'information et à l'occasion des accompagnements de groupes.

Tarifification envisagée :

Gratuit pour l'information, animations pédagogiques et protections auditives jetables, tarifs préférentiels pour les bouchons moulés.

MISSION 3 : LE PÔLE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

Mission 3/ Action 15

> Parcours Musiques Actuelles en collège

La musique occupe une place importante dans la vie sociale des jeunes de 14/15 ans, et cet âge représente un moment charnière dans leur approche du monde du spectacle.

La jeune génération a déjà pris conscience que la musique crée du lien social.

Cependant, bien qu'elle soit aujourd'hui exposée chaque jour aux Musiques Actuelles par le biais de relais de l'industrie musicale grand public, sa consommation de produits culturels se fait au détriment de l'approche artistique, culturelle et économique. Aussi, méconnaissent-ils souvent la face « cachée » de l'organisation des spectacles.

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes à l'environnement du spectacle vivant ;
- Les informer sur les voies de professionnalisation dans les Musiques Actuelles ;
- Leur Faire découvrir la diversité des Musiques Actuelles à travers des ateliers et des rencontres ;
- Les initier à la pratique musicale.

Description de l'action : Construits sur une année scolaire, ces projets peuvent prendre des formes variées : interventions d'artistes, projections de documentaires, visites de lieux dédiés aux musiques actuelles, ateliers de pratiques artistiques.... Un cycle complet de différentes actions complémentaires pourra être monté, grâce aux compétences de coordination et au réseau professionnel du CRMA.

« **Découverte d'une salle de concert et de ses coulisses** », visite de la salle municipale le Grillen, en présence de l'équipe du lieu et d'un technicien son, afin de présenter aux élèves le fonctionnement de la salle, l'organisation de concerts ainsi que des métiers techniques peu connus dont ils ignorent souvent l'existence. Ces temps d'échanges permettront d'amorcer une première approche du monde professionnel de la musique, par une découverte des personnes ses métiers et de son environnement économique et social.

« **Découverte des métiers des Musiques Actuelles** », par la rencontre et l'échange avec les organisateurs d'un concert (chargé de programmation, chargé de communication), avec les techniciens (son, lumière, régisseur principal), et les artistes le jour d'un concert. Les élèves sont ensuite invités à profiter du concert avec le reste du public.

« **Sensibilisation aux risques auditifs** », accompagner les élèves à mieux gérer leur environnement sonore (baladeurs mp3, discothèques, télévision, concerts, ...) à travers une conférence sur « l'histoire des musiques amplifiées et l'évolution des volumes sonores », une présentation des risques auditifs et les moyens de protections.

« **Rencontre avec des artistes professionnels** », temps fort d'échanges pendant lequel les artistes pourront parler de leur expérience et parcours, de leur travail artistique, des difficultés rencontrées mais aussi des moments plaisants. Cette rencontre donnera lieu à un mini-concert privé pour les élèves.

« **Concert pédagogique** », présentation et explication de la profonde transformation qu'a généré le développement des technologies sur la musique grâce à l'arrivée de nouveaux outils de création, de nouveaux modes de diffusion et de nouveaux moyens de restitution. Le concert alterne présentation sur scène de l'évolution des découvertes technologiques, diffusion vidéo, démonstration et interprétation sonores.

« **Atelier de pratiques artistiques** », les élèves pourront découvrir et pratiquer un cycle complet de création en étant accompagnés par des intervenants professionnels (atelier d'écriture, initiation à un instrument, aux techniques de prises de son, d'enregistrement et de mixage (MAO), création d'une pochette CD (PAO)).

Ces ateliers peuvent également être renforcés par des travaux en cours avec leurs professeurs (étude d'une œuvre contemporaine en cours de français ou d'anglais, travail sur l'image en cours d'arts plastiques, ...)

Ces ateliers permettront d'élargir leurs connaissances et techniques artistiques tout en les encourageant dans leur créativité et leur mode d'expression. Les élèves se solidariseront autour d'un projet collectif et une restitution peut être envisagée sous la forme d'un spectacle et/ou d'un objet final.

Périodicité :

Une fois par an.

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 16

> Workshops

Les utilisateurs de logiciel informatique de traitement de l'image et du son voient régulièrement arriver sur le marché des nouveautés sans toujours en connaître les caractéristiques et les possibilités.

Objectifs :

- Donner aux artistes les informations nécessaires à la prise en main des logiciels et provoquer des échanges autour de l'utilisation de ces technologies.

Description de l'action :

Présentation et démonstration des logiciels

« Ableton Live » (enregistrement multi-pistes) ;

« Cubase » et « Reason » (composition à l'aide d'instruments virtuels) ;

« Photoshop » (retouche d'images).

Périodicité :

2 ateliers par an.

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 17

> Master Class Dj et Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Les nouvelles technologies sont devenues omniprésentes dans les pratiques contemporaines de la création. Évoluant à une vitesse vertigineuse, les machines et les logiciels deviennent de plus en plus subtils et complexes à maîtriser, imposant de constantes remises à jour.

Objectifs :

- Permettre aux utilisateurs des nouvelles technologies (MAO et PAO) de se perfectionner ;
- Être informés des dernières mises à jour de logiciels ;
- Favoriser l'échange de connaissances techniques et de "trucs et astuces" entre producteurs de musique assistée par ordinateur et Dj.

Description de l'action :

Atelier animé autour d'un ou plusieurs logiciels par un artiste confirmé à destination de musiciens et Dj confirmés.

Périodicité :

1 atelier par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 18

> Formation technique pour le réglage des instruments

L'étape du réglage du matériel est fondamentale lors de la pratique d'un instrument, solitaire et à plus forte raison en groupe. Or, cette étape est généralement méconnue voire occultée par les musiciens autodidactes, une part non négligeable d'entre eux n'ayant jamais été confrontée à une personne les responsabilisant sur ce problème.

Objectifs :

Apprendre aux musiciens à effectuer les réglages fondamentaux de leur instrument de manière autonome.

Description de l'action :

Intervention d'un musicien pour une formation théorique et pratique sur le réglage d'une guitare, d'un clavier, d'une basse, ...

Périodicité :

2 par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 19

> Stage de technique vocale en Musiques Actuelles

Au sein des groupes de musiques actuelles, le chant revêt une importance toute particulière puisque c'est généralement le chanteur qui opère l'interface entre le groupe et le public. Or, si les musiciens pratiquant d'un instrument type guitare, basse, batterie, DJ, etc. reconnaissent le bien fondé de cours assurés par des professionnels, cette prise de conscience est loin d'être la règle chez les chanteurs autodidactes. Or, outre le fait que le chant se révèle être un « instrument »s tout aussi exigeant qu'un autre, la mauvaise utilisation de la voix peut produire des effets irréversibles sur la santé (endommagement des cordes vocales, problèmes de respiration ...).

Objectifs :

Faire prendre conscience aux musiciens Musiques Actuelles des limites physiologiques de la voix et des risques encourus lors d'une mauvaise utilisation de celle-ci et, par voie de conséquence, de l'importance des techniques de chant.

Description de l'action :

Accueil de stages de techniques vocales organisés selon des thèmes : anatomie, techniques de respiration, harmonie ...

Périodicité :

2 par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 20

> La répétition en studio

La création d'un répertoire d'un groupe se réalise généralement à partir de la mise en commun des idées de chacun des musiciens à l'occasion de répétitions collectives. Or, l'utilisation d'une batterie ou bien encore d'instruments reposant sur l'électro-amplification, et donc nécessitant un volume relativement élevé, interdit la pratique de ces instruments en groupe dans un endroit non adapté.

Objectifs :

Permettre aux groupes de pouvoir répéter dans de bonnes conditions techniques, dans un environnement adéquat.

Description de l'action :

Mise à disposition de locaux équipés ou non à l'heure et présence d'un permanent pour assurer l'accueil et aider les groupes dans l'utilisation du matériel.

Périodicité :

En fonction du planning et des disponibilités des studios de répétition du Grillen.

Tarification envisagée :

Voir grille tarifaire 2013 du Grillen.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 21

> Accompagnement à la répétition

Le "son" d'un groupe de Musiques Actuelles révèle sa marque, son identité. La gestion sonore est donc bien à prendre en compte dès le début du processus de création. Or, de nombreux éléments inhérents à l'utilisation de la chaîne d'électro-amplification ne sont pas maîtrisés, ne permettant pas ainsi la pratique dans des bonnes conditions.

Objectifs :

Optimiser le temps passé en répétition en développant des techniques d'écoute et d'échanges entre les musiciens.

Description de l'action :

Intervention d'un musicien-conseil qui intervient dans le local de répétition, sans jugement de valeur sur le côté artistique de la production, et conseille le groupe sur son placement dans l'espace, sur le réglage du matériel, sur l'organisation du temps de répétition.

Périodicité :

En fonction de la demande des groupes (en moyenne 7 sessions par an).

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 22

> Accompagnement des groupes dans leur gestion sonore

Pour les groupes de Musiques Actuelles, les répétitions se passent le plus souvent en vis à vis. Le passage sur scène peut être complexe dans la mesure où l'espace disponible est décuplé et qu'il est beaucoup plus difficile de se regarder. Il en résulte une transformation radicale des conditions d'écoute et le groupe peut alors être désorienté. En concert, le système retour est là pour pallier une partie de ces perturbations.

Objectifs :

Résoudre les problèmes auxquels les musiciens sont confrontés sur scène et leur apprendre à gérer et à utiliser au mieux toutes les possibilités techniques mises en place pour un concert.

Description de l'action :

Avec un technicien son afin de mieux approcher les techniques du son de scène, envisager une meilleure compréhension du langage technique, élaborer une fiche technique, un plan de scène, ...

Périodicité :

En fonction de la demande des groupes (en moyenne 15 sessions par an).

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 23

> Travail de pré-production et enregistrement d'une maquette / EP

L'enregistrement d'une maquette est la première étape nécessaire pour démarcher des organisateurs de concerts, des labels, etc. Or, les techniques de travail en vue d'un enregistrement sont très différentes de celles en vue d'un concert. Les premières expériences d'un groupe en studio sont généralement très décevantes car les groupes n'y sont pas préparés.

Objectifs :

Permettre aux groupes de réaliser un outil promotionnel leur permettant de démarcher efficacement des labels et des organisateurs dans une logique de professionnalisation.

Description de l'action :

Mise à disposition d'un studio d'enregistrement avec un technicien qui assurera un rôle de conseil quant à la méthode de travail et aidera à l'enregistrement d'un produit fini (défrichage du son, matériel utilisé, tonalité générale de l'enregistrement, etc.).

Périodicité :

A la demande des groupes (en moyenne 6 par an).

Tarifcation envisagée :

Gratuit pour les projets retenus par le CRMA, et de 150 à 400 euros pour les autres projets.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 24

> Travail de filage sur scène

L'élaboration d'un concert passe d'abord la composition des morceaux, mais aussi par la « mise en scène » de ce spectacle.

Objectifs :

Aider les groupes à mettre au point leur scénographie et jeu de scène.

Description de l'action :

Répétition en conditions réelles en vue de perfectionner la présence du groupe sur scène et d'améliorer la qualité du concert (scénographie, lumière, décors etc.), avec l'encadrement d'un technicien son et lumière.

Périodicité :

En fonction de la demande des groupes (en moyenne 6 groupes par an).

Tarifcation envisagée :

Gratuit pour les projets retenus par le CRMA, de 100 à 200 euros pour les autres projets.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 25

> Réalisation d'un clip vidéo

Le clip "promotionnel" participe à la construction de l'image d'un groupe. Le clip répond tout simplement au besoin d'apporter une image là où seule la musique est sensé demeurer.

En 2013, la communication virale, via Youtube et Dailymotion, est un élément essentiel dans le développement de carrière d'un groupe.

C'est un outil supplémentaire pour les groupes qui souhaitent démarcher des tourneurs et des promoteurs.

Objectif :

Offrir un support de communication supplémentaire aux groupes locaux pour renforcer leur exposition.

Description de l'action :

- Sélection des groupes en fonction de leur actualité et l'avancement de leur projet de professionnalisation ;
- Définition des moyens techniques à mettre en oeuvre ;
- Accompagnement des groupes quant à l'utilisation de ce support.

Périodicité :

4 par an.

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 26

> Entretiens et suivis personnalisés

Les artistes et acteurs culturels peuvent être confrontés à différentes difficultés (financière, technique, humaine, juridique) qui peuvent entraver la bonne réalisation de leur projet.

Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets par un suivi personnalisé dans le montage de projets artistiques.

Description de l'action :

Mise en place d'un cadre méthodologique de travail et outils de développement : aides financières, structures d'accompagnement existantes, promotion et distribution (physique et numérique) d'un disque, création d'une association ou d'un label...

Périodicité :

En fonction de la demande.

En moyenne, 8 structures et ou groupes musicaux ont recours au CRMA sur des questions relatives aux disques, aux tournées, au management, les aides à la création, à la gestion et lancement d'un label, les aides publiques et privés, etc.

Tarifification envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 27

> Soutien au développement des groupes à vocation professionnelle

Des groupes régionaux ont franchi le cap de la reconnaissance locale. Ils sont souvent freinés par le manque de personnes qualifiées disponibles pour les conseiller, les orienter, les accompagner.

Objectifs :

Accompagner les groupes à vocation professionnelle pour les aider à développer leur projet le plus efficacement possible et, à terme, être identifiés hors région.

Description de l'action :

- Accompagnement d'un groupe dans le développement de son projet artistique par la mise à disposition d'espace et d'outils, d'aide et de conseils (artistique, juridique et technique) ;
- Mise en place du dispositif « **3 groupes, 3 pays, 3 dates** » : tournée de promotion sur la Suisse, la France et l'Allemagne de trois artistes en voie de professionnalisation et originaires des trois pays. Cet échange permettra de s'ouvrir à des réseaux étrangers, de se confronter ainsi à des esthétiques, des logiques professionnelles et des lieux de diffusion différents.

Périodicité :

1 groupe accompagné par an.

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Mission 4/ Action 28

> Résidence d'artistes sur projet

Des artistes soucieux d'apporter une autre dimension à leur travail souhaitent collaborer avec des populations mais aussi confronter leur univers à d'autres pratiques artistiques.

Ce type de collaboration permet de mettre en contact des populations qui ne sont, à priori, pas concernées par les Musiques Actuelles, voire par la culture en général, et permet de les associer à un processus de création.

Objectifs :

Les objectifs poursuivis peuvent être de natures diverses, mais l'ambition initiale a généralement une portée qui dépasse l'œuvre en tant que telle, et qui se situe plus dans le processus de création en lui-même.

Il s'agit de créer des passerelles, en fonction du projet retenu, avec l'éducation nationale, les écoles de musiques, les populations d'un quartier, d'un village.

Description de l'action :

- Veille et repérage des artistes locaux ;
- Définition d'un projet en concertation avec les artistes ;
- Offrir les conditions techniques et logistiques nécessaires à la réalisation de la résidence ;
- Accueil, suivi et conseil aux artistes ;
- Mise en place d'ateliers et d'actions sociales à destination du public ciblé ;
- Planification des interventions ;
- Restitution du projet.

Périodicité :

1 résidence par an.

Tarifification envisagée :

Selon projet.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 29

> Plateaux de groupes régionaux : Tremplin Transfrontalier Tri-Bune & la Scène du Parc à la Foire Aux Vins de Colmar

Le concert est la meilleure vitrine pour l'ensemble des acteurs, et notamment les musiciens, groupes et dj. C'est dans ce sens que seront organisés des plateaux de groupes locaux afin de permettre à certains de s'essayer à la scène dans de bonnes conditions et à d'autres plus aguerris de se faire connaître du grand public. De plus, leur apparition sur la scène du Grillen sera l'occasion de mettre ses artistes en avant dans le programme mensuel du Grillen et les réseaux de communication de la Fédération Hiéro Colmar et du CRMA. Cette mission prend vie à travers la réalisation de 2 événements :

- le Tremplin Transfrontalier Tri-Bune
- la Scène du Parc à la Foire Aux Vins de Colmar

Le tremplin Tri-Bune est un tremplin transfrontalier, né à l'initiative du Jamhouse de Neuenburg. Le gagnant du tremplin se produira lors de divers concerts, dans les trois pays.

La Scène du Parc à la Foire Aux Vins de Colmar, portée par le Grillen et la Fédération Hiéro Colmar, est emblématique du réseau des CRMA alsaciens, notamment au regard de sa programmation qui résulte d'un choix concerté avec les structures partenaires.

Objectifs :

- Mettre en valeur les groupes de musiques actuelles de l'Alsace ;
- Offrir une visibilité aux groupes locaux ;
- Permettre aux groupes locaux de jouer dans des conditions professionnelles ;
- Exposer la diversité musicale de la scène alsacienne ;
- Repérer la nouvelle scène Musiques Actuelles en développement ;
- Faire découvrir au public de jeunes groupes de la région (groupes étudiants, lycéens, ou autres) ;
- Favoriser les contacts et relations entre les groupes et entre groupes et acteurs régionaux ;
- Ouvrir des perspectives de concerts à l'étranger pour les groupes locaux (Cf. Tremplin Tri-Bune) ;
- Amener les groupes locaux vers la professionnalisation.

Description de l'action :

- Lancement de l'appel à candidatures au tremplin Tri-Bune et sélection des groupes ;
- Réunion de programmation avec les acteurs professionnels du Haut-Rhin et Bas-Rhin pour choisir de manière concerté les groupes qui se produiront dans le cadre de la Scène du Parc à la Foire Aux Vins de Colmar ;
- Communication et promotion des événements.

Périodicité :

1 fois par an pour le tremplin Tri-Bune / 9 concerts sur le mois d'août pour la Scène du Parc à la Foire Aux Vins.

Tarifification envisagée :

Gratuit.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 30

> Restitution du travail de résidence

Voir aussi Mission 4 / action 28

À l'issue des résidences de création, les groupes ou artistes invités pourront se confronter au public et bénéficier d'une exposition publique.

Objectifs :

- Mettre en valeur les groupes ou artistes de la résidence ;
- Créer du lien social ;
- Favoriser les contacts et relations entre les groupes et entre groupes et acteurs régionaux.

Description de l'action :

- Organisation logistique pour offrir les conditions optimales de la Restitution du travail de résidence ;
- Communication et promotion des événements.

Périodicité :

1 fois par an.

Tarifification envisagée :

Gratuit.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 31

> Programmation de 1ères parties sur le réseau

Les groupes locaux en voie de professionnalisation rencontrent au début de leur carrière des difficultés pour être programmés.

Pourtant le passage sur scène est nécessaire pour apprendre à se développer techniquement mais aussi à susciter l'intérêt chez le public et donc chez les organisateurs de concerts.

Objectifs :

- Mettre en lumière des groupes locaux en leur proposant de partager l'affiche de groupes reconnus par le public ;
- Permettre à des groupes en devenir de bénéficier des avantages d'une "vraie" scène et de se mesurer à un public autre que son réseau de proches ;
- Leur permettre d'élargir leur réseau de diffusion et de se perfectionner techniquement sur scène.

Description de l'action :

- Repérer des groupes locaux ;
- Les programmer lors de soirées, tout en veillant à la cohérence du style et de l'univers musical ;
- Les promouvoir auprès d'autres organisateurs de soirées au sein du réseau élargi du CRMA.

Périodicité :

4 par an.

Tarifcation envisagée :

Les groupes locaux sont rémunérés. Dans la mesure du possible, les concerts seront gratuits.

Mais les têtes d'affiches d'envergure nationale ou internationale demandent de telles conditions financières qu'une billetterie s'impose.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 32

> Les « releases party » ou soirées de lancement d'album

La Release Party, ou soirée de lancement d'un album, est un moment très important dans la vie d'un groupe puisqu'il s'agit de faire découvrir au public le fruit d'un travail de longue haleine. Cet événement est aussi l'occasion pour le groupe de se faire soutenir financièrement par le public par la vente de l'album promu lors de cette soirée.

Objectifs :

- Permettre aux groupes locaux d'organiser un événement pour célébrer la sortie d'un album et profiter d'une exposition médiatique ;
- Valoriser la progression du groupe qui tend alors, avec la sortie d'un objet physique, à la professionnalisation.

Description de l'action :

Dans une logique d'aide à la professionnalisation, le CRMA accueille des groupes locaux au Grillen pour fêter le lancement d'un album ou d'un support audio dans des conditions professionnelles. Ces soirées sont organisées à l'initiative des groupes qui entrent en contact avec le CRMA. La demande des groupes est cependant soumise à validation par l'équipe du CRMA.

Périodicité :

A la demande des groupes (en moyenne 5 par an).

Tarification envisagée :

Gratuit.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 33

> Les jams session « Plug and play »

Un nouveau concept de soirée musicale : apportez vos instruments ou vos cordes vocales et laissez libre cours à votre créativité et votre musicalité, accompagnés par des musiciens professionnels. Les jams sessions « Plug and Play » sont des moments de partage, de générosité et de convivialité.

Mettre en scène des rencontres insolites, faire dialoguer nos richesses culturelles, partager un moment d'exception dans une ambiance chaleureuse, voilà l'ambition des jams sessions « Plug and Play! »

Objectifs :

- Favoriser l'échange et le partage ;
- Développer l'écoute et le sens de l'harmonie chez les musiciens ;
- Favoriser la pratique d'un instrument ;
- Développer l'aisance musicale chez les musiciens.

Description de l'action :

- Mise à disposition du Grillen et de techniciens pour la réalisation de cette action ;
- Communication en direction des musiciens .

Périodicité :

4 par an.

Tarifcation envisagée :

Gratuit.

MISSION 5 : LA DIFFUSION

Mission 5/ Action 34

> Programme TV7 - « 7 en live Découvertes »

Voir aussi Mission 4 / action 25

Depuis fin 2010, le CRMA est co-producteur de l'émission 7 en Live Découverte sur TV7. Fort de son implantation dans le paysage musical alsacien, le CRMA se conforte dans son rôle de repérage de talents et sélectionne les groupes qui passeront dans l'émission 7 en Live Découverte.

La captation vidéo d'un concert dans des conditions professionnelles se déroule au Grillen de Colmar.

Objectifs :

- Faire bénéficier les groupes d'un support de communication vidéo ;
- Offrir une exposition médiatique aux groupes sélectionnés ;
- Toucher de nouveaux publics grâce à l'audience élargie de la chaîne locale TV7.

Description de l'action :

- Repérage des groupes ;
- Mettre à disposition des musiciens les moyens techniques et humains du Grillen

Périodicité :

4 par an.

Tarification envisagée :

Gratuit.

Grillen / Fédération Hiéro Colmar
Projet : Centre de Ressources Musiques Actuelles
Année : 2013
Budget prévisionnel en euros TTC

CHARGES	
CHARGES POINT RESSOURCES 1 : Grillen	
SESSIONS (intervenants + frais divers)	
sessions « à destination du réseau CRMA »	1 300 €
sessions « à destination du public »	2 000 €
sessions « à destination des associations »	- €
sessions « à destination des groupes »	2 200 €
sessions « à destination des scolaires »	1 400 €
suisvis individuels « groupes »	36 100 €
suisvis individuels « associations »	300 €
Total	43 300 €
Documentation générale et technique	
abonnements à des périodiques, journaux spécialisés...	- €
achats livres spécialisés, ouvrages de références...	- €
Total	- €
INVESTISSEMENT	
Mobilier de bureau, bibliothèque, rangements...	250 €
1 ordinateur pour PAO et MAO + réparation, mises à jours	500 €
Logiciels PAO, MAO, bureautique, mises à jour	500 €
Acquisition d'un équipement d'enregistrement	750 €
Total	2 000 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de poste	334 €
Téléphone	350 €
internet	410 €
fournitures administratives	350 €
réception	350 €
voyages et déplacements	- €
Total	1 794 €
IMPREVUS	606 €
TOTAL POINT RESSOURCES 1	47 700 €
	53%
CHARGES POINT RESSOURCES 2 : Hiéro Colmar	
SESSIONS (intervenants + frais divers)	
sessions « à destination du réseau CRMA »	1 300 €
sessions « à destination du public »	8 900 €
sessions « à destination des associations »	1 250 €
sessions « à destination des groupes »	1 700 €
sessions « à destination des scolaires »	3 950 €
suisvis individuels « groupes »	14 650 €
suisvis individuels « associations »	4 500 €
Total	36 250 €
Droits d'auteur – projections de documentaires & Droit Sacem	1 200 €
Documentation générale et technique	
abonnements à des périodiques, journaux spécialisés...	- €
achats livres spécialisés, ouvrages de références...	150 €
Total	150 €
INVESTISSEMENT	
Newsletter ou lettre d'information : Conception, réalisation, entretien	250 €
Site internet : Conception, réalisation, entretien, hébergement	250 €
Mobilier de bureau, bibliothèque, rangements...	- €
Un ordinateur pour PAO et MAO + réparation, mises à jours	1 000 €
Logiciels PAO, MAO, bureautique, mises à jour	500 €
Ordinateurs pour consultation internet, réparations, mises à jour	- €
Total	2 000 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de poste	300 €
Téléphone	200 €
internet	45 €
fournitures administratives	200 €
réception	150 €
voyages et déplacements	600 €
Total	1 495 €
Communication (impressions, logos...)	500 €
IMPREVUS	465 €
TOTAL POINT RESSOURCES 2	42 060 €
	47%
TOTAL CHARGES	89 760 €

PRODUITS	
FONDS PROPRES	
Recette sur formations organisées	- €
Vente d'ouvrages de référence (officiel de la musiques, etc...)	- €
Ville de Colmar, apport en industrie et personnel	
Mise à disposition de locaux pour formation	2 600 €
Mise à disposition de matériel technique son, lumière, projections...	- €
Frais de fonctionnement POINT RESSOURCES 1 (9h / Hebdo)	10 800 €
Subvention d'investissement (Achat mobilier, ordinateurs, ...)	2 000 €
Subvention de fonctionnement	16 300 €
Total Ville de Colmar	31 700 €
	35%
Hiéro Colmar, apport en industrie et personnel	
Frais de fonctionnement POINT RESSOURCES 2 (15h / Hebdo)	17 160 €
Mise à disposition de matériel et de mobilier	1 500 €
Autres financeurs (quote-part Région Alsace, Drac...)	3 600 €
Quote-part Billetterie concert pour les groupes locaux de 1er partie	800 €
Total Hiéro Colmar	23 060 €
	26%
TOTAL FONDS PROPRES	54 760 €
SUBVENTIONS CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN	
à destination de la Ville de Colmar / Grillen	16 000 €
à destination de la Fédération HIÉRO	19 000 €
TOTAL SUBVENTIONS CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN	35 000 €
	39%
TOTAL PRODUITS	89 760 €

Indicateurs pour la réalisation du bilan évaluatif
de la convention de partenariat 2013/2016
entre
le Conseil Général, la Ville de Colmar et la Fédération Hiéro Colmar

I - MISE EN RESEAU ET PARTENARIAT

- Réseaux investis (y compris transfrontaliers) : identification des réseaux, participation à des réunions, groupes de travail et nature des projets communs.
- Jurys locaux, nationaux et internationaux : calendrier, participation, repérages de talents - groupes repérés- et veille du secteur : thématiques.

II- POLE RESSOURCES

- Information : nombre de journées, thématiques, fréquentation et public touché
- Documentation : type de documents et d'outils, public touché
- Collecte des albums et dépôt en médiathèque : groupes ou artistes, nombre d'albums, fréquence des emprunts
- E-communication (site internet et newsletter) : fréquence des mises à jour et de diffusion pour la newsletter, public visé
- Rencontres et conférences : calendrier, thématiques et public touché

III - POLE D' EDUCATION ARTISTIQUE ET SONORE

- Conférences et projections : thématiques, public touché
- Sensibilisation aux risques auditifs : nature des actions de sensibilisation, fréquence
- Parcours Musiques actuelles en collège : collège, modules, calendrier, nombre collégiens

IV- ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

- Workshop : nombre d'ateliers, public touché
- Masterclass et MAO : nombre d'ateliers, public touché
- Formations : nature, thématiques, intervenants, public touché
- Accompagnement des groupes : nature de l'accompagnement groupes bénéficiaires impact sur la pratiques amateur. Groupes à vocation professionnelle : nombre, esthétiques musicales, projets professionnels
- Résidences d'artistes : artiste concerné, nature du projet, public touché
- Actions de sensibilisation : nature des actions, public touché

V – DIFFUSION

- Concerts, Scène Off de la Foire aux Vins, plateaux, tremplins, 1ères parties, Jams session lieux de diffusion, groupes bénéficiaires, publics touchés
Programme TV7 en Live – groupes

VI – ELEMENTS FINANCIERS

- Budgets prévisionnels, compte d'emploi des aides, bilan, écarts entre budgets prévisionnels et réalisés.

VII – RESSOURCES HUMAINES

- Postes dédiés par le Grillen et la Fédération Hiéro à la mise en œuvre des actions du CRMA

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Expressions artistiques
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SEA02287	AAMM-ASS.AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE DE WINTZENHEIM 9ème édition du Festival International de Musique Mécanique du 18 au 30 juin 2013 à Wintzenheim Cofinancement : <p align="right">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 500,00 € SIVOM DU CANTON DE WINTZENHEIM : 1 000,00 € WINTZENHEIM : 6 100,00 €</p>	2 000,00
SEA02291	ACT2 COMPAGNIE MULHOUSE Création/diffusion intitulé "Parcours chorégraphique : déclinaison autour du duo Un R de Rien" Cofinancement : <p align="right">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 € MULHOUSE : 2 000,00 €</p>	3 000,00
SEA02273	ART'NEUF VILLAGE-NEUF Diffusion de la pièce théâtrale "Pierre de Hagenbach" de Lina Ritter Cofinancement : <p align="right">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 € VILLAGE-NEUF : 14 322,00 €</p>	2 500,00
SEA02295	ASS.DES MAINS POUR LE DIRE COLMAR Activités culturelles mise en oeuvre en 2013 en direction des sourds et des malentendants Cofinancement : <p align="right">COLMAR : 3 465,00 €</p>	2 000,00
SEA02301	ASSOCIATION ARTS ET LUMIERES EN ALSACE (ANCT VOIX ET ROUTE ROMANE) 21ème édition du Festival Voix et Route Romane "D'un Jardin, l'autre" du 30 août au 15 septembre 2013 Cofinancement : <p align="right">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 121 500,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 45 000,00 € VILLE DE STRASBOURG : 4 000,00 €</p>	9 000,00
SEA02296	ASSOCIATION FESTIVAL CALLINET Edition 2013 du Festival des Orgues d'Alsace assorti d'actions pédagogiques Cofinancement : <p align="right">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 3 500,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 1 500,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 3 500,00 €</p>	2 500,00

SEA02299	ASSOCIATION FORUM + ALTKIRCH 12ème édition du Festival International du Film du 4 au 14 avril 2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 7 500,00 € ALTKIRCH : 9 500,00 €	5 500,00
SEA02278	ASSOCIATION HETRE SAINTE MARIE AUX MINES Organisation d'un festival des Arts de la Rue à Sainte-Marie-aux-Mines Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT : 3 000,00 € SAINTE-MARIE-AUX-MINES : 5 000,00 €	5 000,00
SEA02289	ASSOCIATION "LIVE !" Rootstock Festival les 22 février et 18 mai 2013 au Grillen et au Parc des Expositions de Colmar Cofinancement : COLMAR : 5 000,00 €	2 500,00
SEA02140	Association l'Oreille Absolue de HAGENTHAL-LE-BAS Festival Le Rock de l'Est 2013 (L'Oreille Absolue fait son Cirque) à Michelbach-le-Haut Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU : 3 000,00 €	1 500,00
SEA02298	ASSOCIATION LUCELLE SONORE Festival franco-suisse de musique Lucelle Sonore les 28 et 29 juin 2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 15 000,00 €	4 000,00
SEA02274	COMPAGNIE LE GOURBI BLEU Création/diffusion du spectacle "Le Partage" en 2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 3 610,00 €	1 500,00
SEA02293	COMPAGNIE L'INDOCILE ISSENHEIM Création/Diffusion du spectacle intitulé "AELLE, Laisse aller les Rivières" 2013/2014 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 €	2 000,00

SEA02292	CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE D'ALSACE - ACMISA Actions menées en matière de soutien aux projets culturels en milieu scolaire en 2013 Cofinancement : <p style="text-align: right;">COLMAR : 3 292,00 € MULHOUSE : 5 000,00 € VILLE DE STRASBOURG : 7 000,00 €</p>	3 500,00
SEA02306	EPISTROPHE (ASSOCIATION) organisation du 2ème festival de Graffiti intitulé Jam Session Graffiti#2 Bozar à Mulhouse qui aura lieu du 14 au 16 juin 2013 Cofinancement : <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 € MULHOUSE : 2 500,00 €</p>	2 500,00
SEA02276	EXTO-COLOSSAL Création/diffusion d'une pièce théâtrale intitulée "Sur un air de jazz de seconde achetée dans une station d'essence" Cofinancement : <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 € MULHOUSE : 1 000,00 €</p>	3 000,00
SEA02288	L'ESPRIT BD ASSOCIATION 10ème édition du Festival de la Bande Dessinée à Colmar du 4 et 5 mai 2013 Cofinancement : <p style="text-align: right;">COLMAR : 3 000,00 €</p>	1 000,00
SEA02294	MJC MAISON POUR TOUS PFASTATT 17ème édition du festival Môm'en Scène, festival de théâtre jeunesse qui aura lieu du 7 au 9 juin 2013 à Pfastatt Cofinancement : <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 € PFASTATT : 30 000,00 €</p>	2 000,00
SEA02297	OFFICE DE TOURISME DE COLMAR 3ème édition de Colmar fête le Printemps du 29 mars au 14 avril 2013 Cofinancement : <p style="text-align: right;">COLMAR : 30 400,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 €</p>	
SEA02269	SAINT-LOUIS 30ème édition de la Foire du Livre du 3 au 5 mai 2013 Cofinancement : <p style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 €</p>	7 000,00

Total	62 000,00
-------	-----------

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Enseignement artistique et pratique
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DEA00619	DES STES CHORALES D'ALSACE Organisation du 65ème Concours du Festival de Chant Choral Scolaire le 15 mai 2013 à Mulhouse Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 750,00 € MULHOUSE : 600,00 €	1 000,00
DEA00618	FEDERATION PETITS CHANTEURS D'ALSACE 13ème stage de formation vocale pour chœurs d'enfants du 15 au 21 avril 2013 à Walbourg Cofinancement : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 1 500,00 €	1 000,00
DEA00595	UNION STE CECILE STRASBOURG Actions de formation menées en 2013	800,00
Total		2 800,00

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Lieux de diffusion et opérateurs culturels
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SIL00291	COLMAR Mise en oeuvre du projet artistique et culturel du CRMA de 2013 à 2016	16 000,00
SIL00288	FEDERATION HIERO COLMAR Mise en oeuvre du projet artistique et culturel du CRMA de 2013 à 2016	19 000,00
SIL00289	"LEZARD" Actions menées en 2013 par le LEZARD Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 13 000,00 € COLMAR : 50 150,00 €	12 000,00
SIL00272	OPERA DU RHIN Strasbourg (Syndicat Intercommunal) Actions pédagogiques et de diffusion/création dans le Haut-Rhin pour 2013 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 304 000,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 500 000,00 €	70 000,00
Total		117 000,00